



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET  
DE LA RÉGION  
LANGUEDOC-  
ROUSSILLON

# SERVICE TERRITORIAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE DE LA LOZÈRE



CAHIERS DU PATRIMOINE LOZÉRIEN

N°9 - JUILLET 2012

LA CATHÉDRALE DE MENDE

# LA CATHEDRALE ACCESSIBLE A CHACUN

En vertu de l'article 13 de la loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Eglises et de l'Etat : "les édifices servant à l'exercice public du culte, ainsi que les objets mobiliers les garnissant, seront laissés gratuitement à la disposition des établissements publics du culte, puis des associations appelées à les remplacer auxquelles les biens de ces établissements auront été attribués (...)."

Il résulte de ces dispositions que la cathédrale de Mende fait l'objet d'une affectation culturelle exclusive; d'autres activités, notamment culturelles, n'y sont possibles que dans la mesure où elles sont compatibles avec les exigences de l'affectation culturelle, que seul le desservant, dont l'accord préalable est obligatoirement requis, est à même d'apprécier.

Les cathédrales ont été transférées au ministère en charge des monuments historiques par la loi du 17 avril 1906 et le décret du 4 juillet 1912. La cathédrale de Mende, propriété de l'Etat classée au titre de la loi de 1913, est affectée à la Direction générale des Patrimoines du Ministère de la Culture et de la Communication.

L'Architecte des Bâtiments de France de la Lozère, conservateur du monument, est responsable unique de sécurité. Il assure également la veille sanitaire et la maîtrise d'oeuvre des travaux de réparation de la cathédrale.

L'Architecte en Chef des Monuments Historiques territorialement compétent est chargé de la maîtrise d'oeuvre des travaux de restauration de la cathédrale.

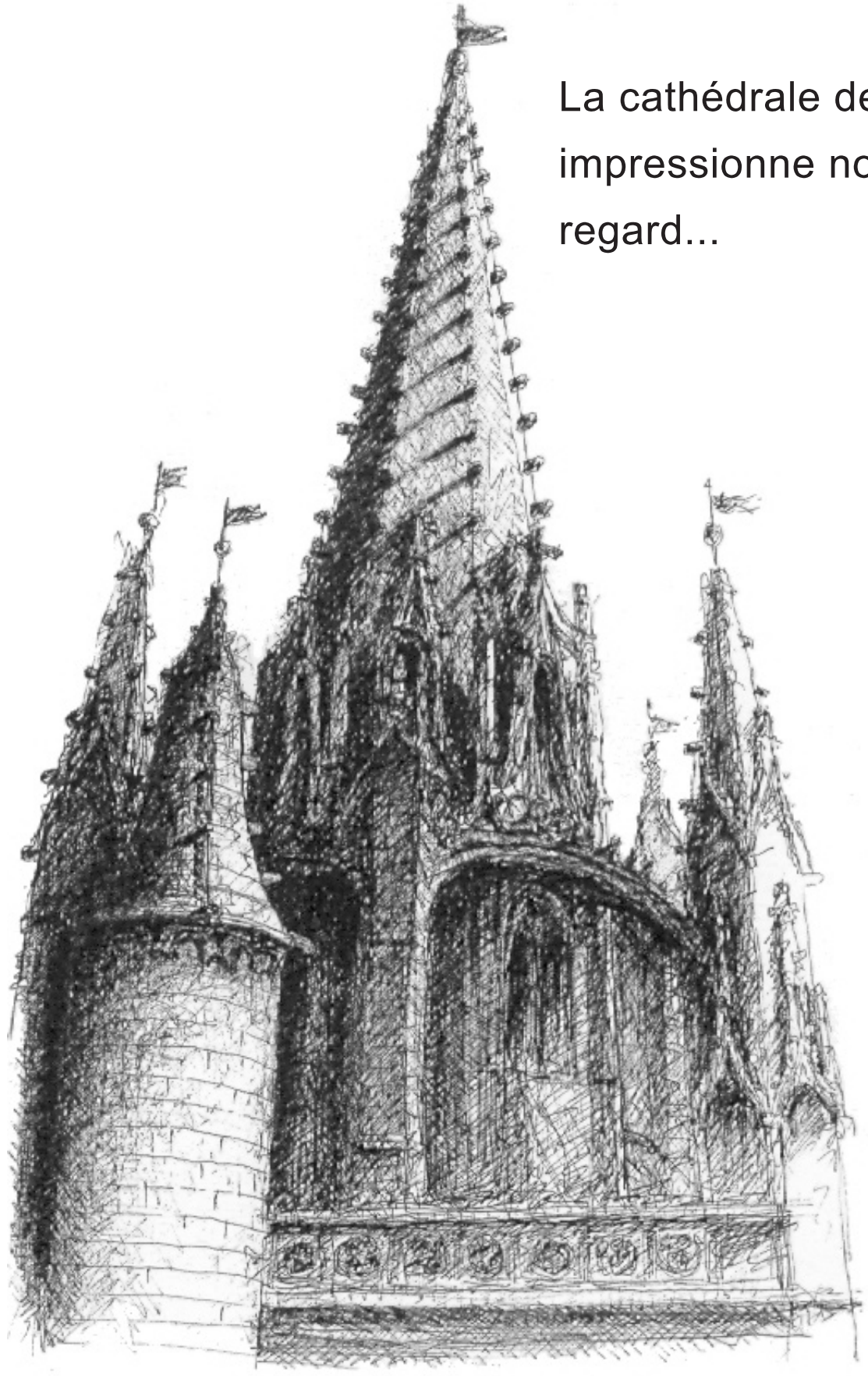
Le Conservateur Régional des Monuments Historiques exerce la maîtrise d'ouvrage des travaux de la cathédrale en concertation avec l'ensemble des acteurs.

A travers ce nouveau cahier du patrimoine lozérien, le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine a pour ambition de partager les connaissances architecturales de la cathédrale avec le public le plus large possible.

Monument insigne , la cathédrale lozérienne impressionne tous les regards...  
pour le plaisir de chacun.

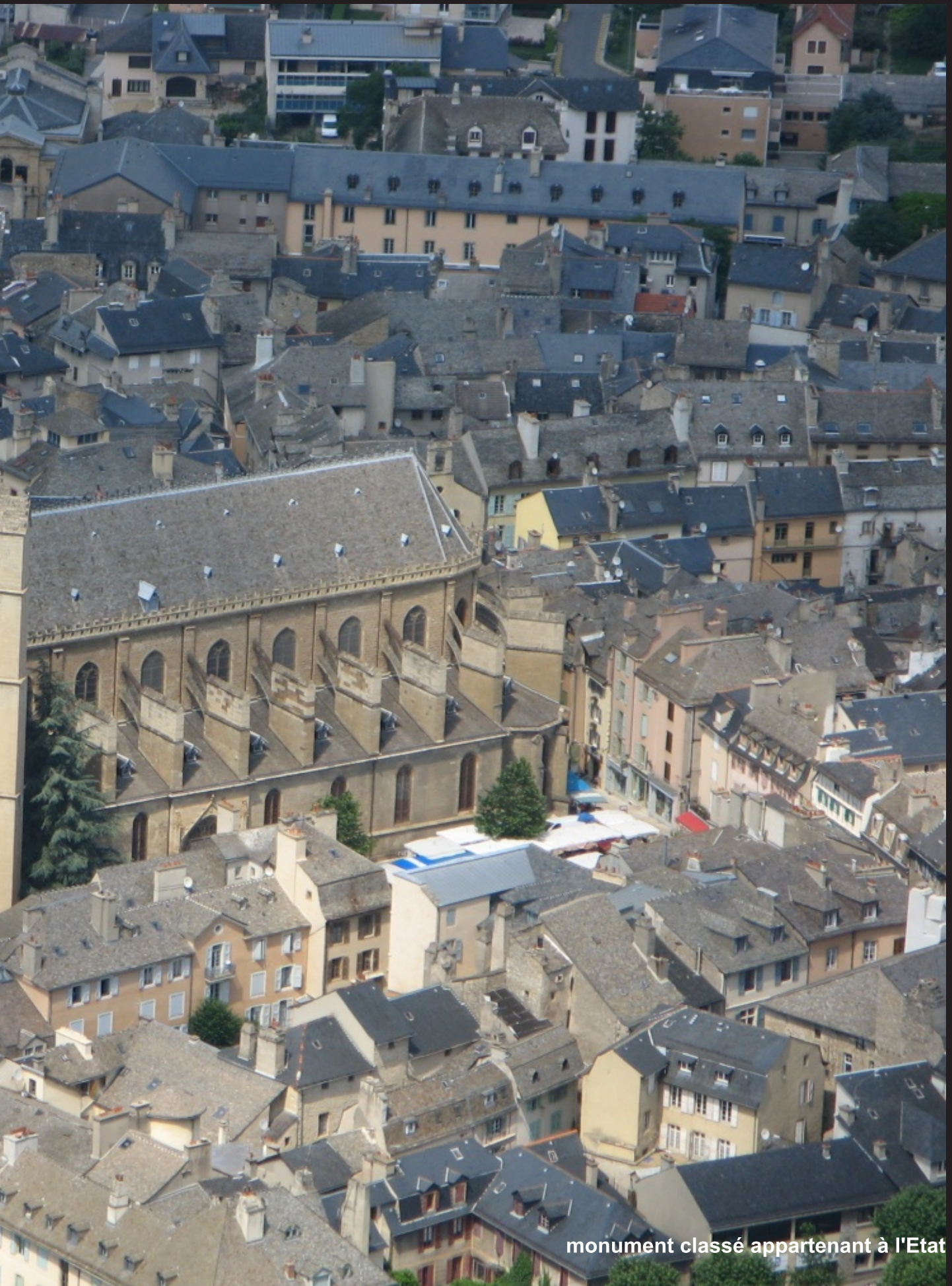
Didier Deschamps  
Directeur Régional des Affaires Culturelles  
du Languedoc-Roussillon

La cathédrale de Mende  
impressionne notre  
regard...



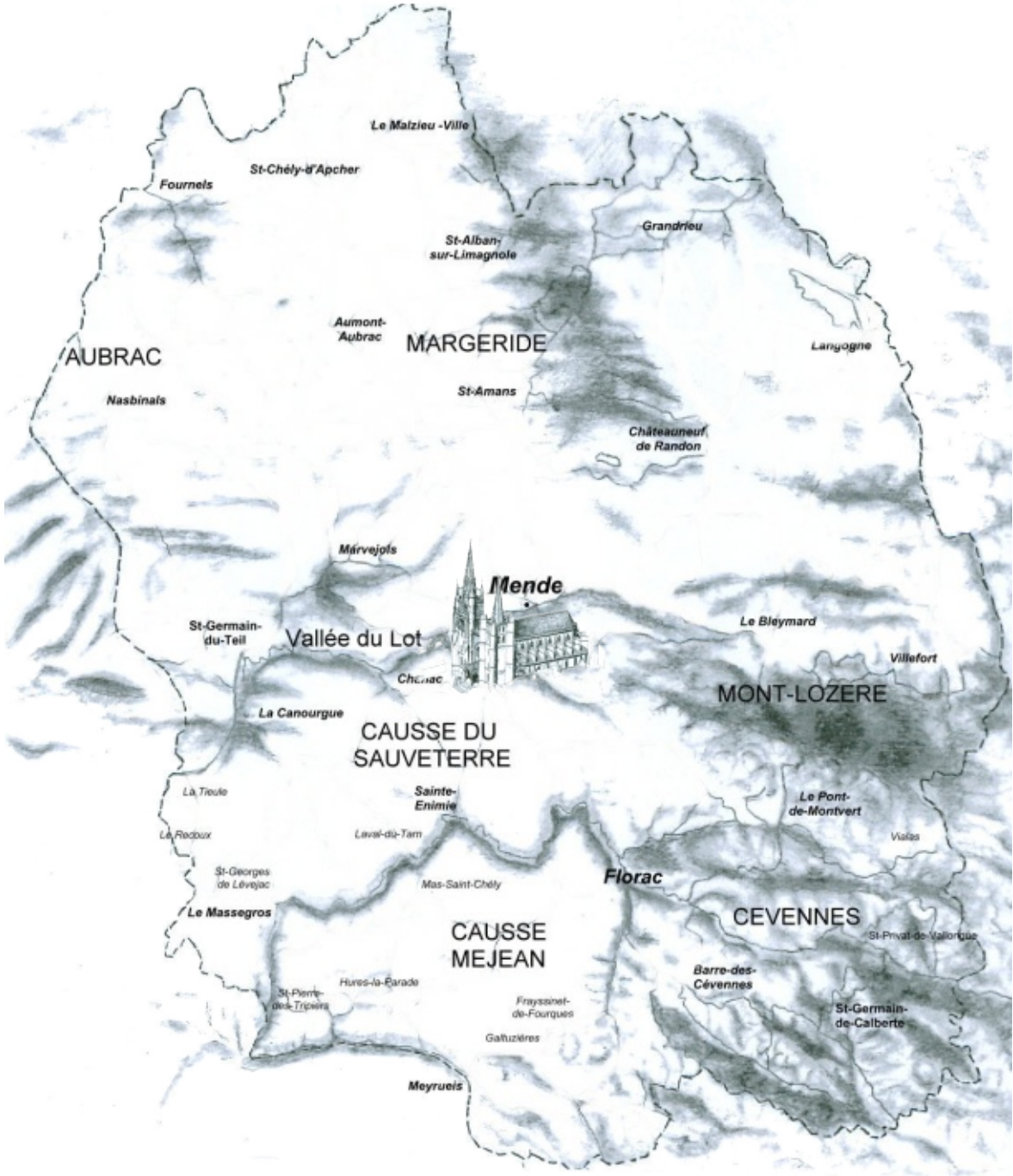


cathédrale de Mende

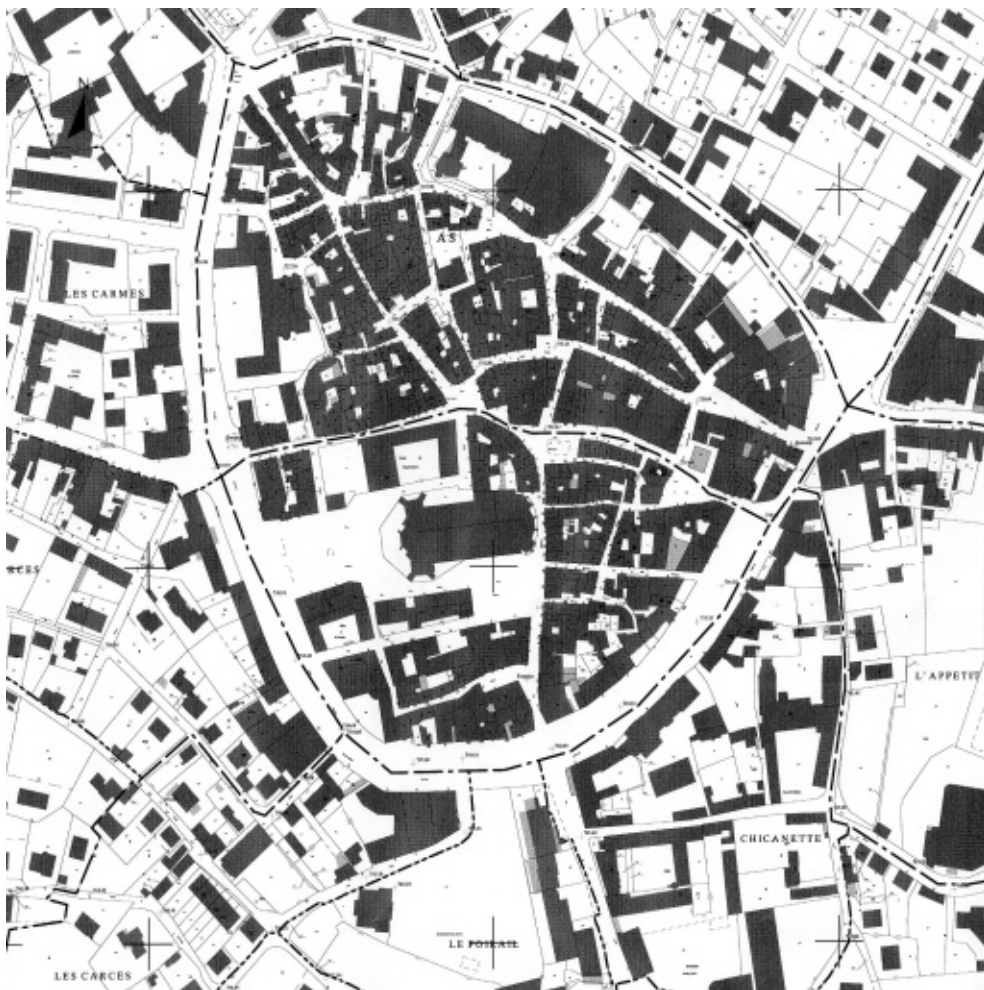


monument classé appartenant à l'Etat

# SITUATION



La ville de Mende s'est établie autour de la cathédrale entre le Lot au nord et le causse de Mende au sud. La cathédrale est bordée au sud par la place Chaptal, au nord par la rue de la Rovère avec des constructions au nord-est ; à l'est par la rue du Soubeyran et à l'ouest par la place Urbain V.









# L'HISTOIRE

C'est en 1368 que commença la construction de l'édifice grâce à la volonté du pape Urbain V, d'origine gévaudanaise. Elle est consacrée en 1467. C'est le neveu du Pape Jules II (lui-même évêque de Mende durant cinq ans), François de la Rovère qui en 1508, fait poser la première pierre du grand clocher. Le chapitre décide en 1509 la construction du petit clocher. Ils sont tous deux achevés en 1512. La cathédrale est pillée et partiellement détruite en 1581 lors des guerres de religion. Reconstituée selon les mêmes plans, mais dans un style plus dépouillé, elle est de nouveau consacrée en 1620.

AVANT 1368

**V<sup>ème</sup> siècle:** St Privat, évêque des Gabales (a)

**VII<sup>ème</sup> siècle:** transfert du siège épiscopal d'Anderitum (aujourd'hui Javols) vers Mende; développement du pèlerinage autour du tombeau de St Privat (a)

**VIII<sup>ème</sup>/X<sup>ème</sup> siècles:** basilique funéraire érigée en cathédrale et remplacée par une église préromane (a)

**XI<sup>ème</sup> siècle:** crypte dédiée à St Julien et Ste Basillisse, aujourd'hui crypte St Privat (a)

**1105:** cathédrale romane consacrée (a)

LA CATHEDRALE GOTHIQUE

**1368:** Guillaume de Grimoard, natif de Grisac en Gévaudan, devenu le pape Urbain V, lance le projet de reconstruction de la cathédrale « simple et imposante » (a)

**1369:** commencement du chantier, Pierre Morell, tailleur de pierre de Majorque, dirige les travaux (c)

**1371:** incendie du clocher roman, interruption du chantier et départ de Pierre Morell (a)

**1372:** reprise des travaux, Pierre Juglar maître d'œuvre (a)

**1394/1452:** travaux suspendus

**1452:** reprise des travaux, Pons Gaspar et Jean Durant maîtres d'œuvre (a)

**1457:** abside terminée, piliers du chevet, construction des deux chapelles du chœur Notre-Dame et Saint-Privat et de la première chapelle du bas-côté nord, aujourd'hui sacristie (b) (e)

**1458:** déambulatoire et voûtes des bas-côtés (b) (e)

**1459:** fenêtres hautes de l'abside (b)

**1462:** arcs-boutants et stalles du chœur (b) (e)

**1463:** orgues (b)

**1465:** toitures, clocher reconstruit, vestiges probables aujourd'hui base visible contre la sacristie «le mur informe» (b)

**1466:** gros œuvre terminé (b)

**1467:** consécration du grand autel (b)

**1468:** vitraux offerts par l'évêque Antoine de la Panouse, dans les fenêtres du chœur et mis en place par Guillaume Papillon, maître verrier (b)

**1487/1499:** chapelles nord construites et décorées (a)

**1508/1512:** remplacement de l'ancien clocher par deux clochers sur le massif occidental (a)

. à partir de 1508, le grand clocher dit «clocher de l'évêque»

. à partir de 1509, le petit clocher dit «clocher des chanoines»

**1517/1521?:** installation du bourdon, cloche dite «la non pareille» (a)

**1521:** installation des cloches (a)



## LA DESTRUCTION DE LA CATHEDRALE

**1581:** démolition de la cathédrale par ordre du capitaine huguenot Mathieu Merle à l'exception des deux clochers et du collatéral nord, des deux chapelles rayonnantes, et de quelques pans de mur. Destruction des cloches, la «non pareille est fondue pour en faire des canons

## LA RECONSTRUCTION DE LA CATHEDRALE

**1598:** Edit de Nantes, Henri IV offre à la ville de Mende le timbre de l'horloge placé en haut du grand clocher

**1599:** démarrage des travaux de reconstruction avec l'aide financière d'Henri IV «sans façon ni ornement», voûtes de la nef et du collatéral sud, chapelles détruites et culées des arcs-boutants à refaire, charpente et toiture à reprendre, clôture de chœur et jubé à élever (a) (c)

**1608:** la rosace du massif occidental est refaite par pierre Levesville, pose des carreaux (a)

**1612:** toitures des chapelles terminées (a)

**1615:** charpente de la nef (a)

**1620:** consécration de la cathédrale restaurée (a)

**1692:** installation des stalles du chœur (a)

## LE XVIII<sup>ème</sup> SIECLE

**1732:** la foudre démolit un des pinacles du grand clocher © (e)

**1745:** restauration du pinacle «tourelle» ©

**1784:** la foudre endommage gravement le sommet de la grande flèche du grand clocher (e)

**1793:** destruction des vitraux de la rose (e)

**1794:** petit clocher transformé en prison

## LE XIX<sup>ème</sup> SIECLE

**1824/1846:** le petit clocher est tour campanaire (e)

**1840:** la couverture en lauze de schiste est remplacée par une couverture en zinc par l'architecte Mallay (e)

**1846:** installation de neuf cloches venues d'Avignon ©

**1848:** charpente et couverture de la nef refaites, lauzes de schistes et passage de circulation à créneau formant chéneau (e)

**1857:** cathédrale de Mende classée Monument Historique

**1867/68:** portails latéraux refaits

. au sud, le remplage, les pinacles et quelques éléments des piédroits sont refaits à l'identique, les chapelles sud voûtées en berceau au XVII<sup>ème</sup> siècle sont alors voûtées d'ogives

. au nord, démolition d'une construction de l'époque moderne et découverte de vestiges d'une porte gothique, porte refaite sur ce modèle (a)

**1867/77:** construction d'un conduit de chauffage enterré et dallage des chapelles nord refait (a)

**1869/70:** reprise des parements extérieurs du mur gouttereau nord et des parements intérieurs des murs du chevet et de la chapelle Notre-Dame (a)

**1883:** 23 verrières des fenêtres hautes de la nef, personnages dans le chœur, grisailles (e)

**1883/85:** hautes verrières de la nef au-dessus du sanctuaire (réalisation maison Hirsh) (e)

**1887:** incendie de la préfecture, ancien évêché



# EVOLUTION RECENTE

**1892:** restauration de la flèche du grand clocher (a)

**1895/1906:** les deux clochers sont reliés par un mur en surépaisseur sur l'élévation ouest, création d'un porche et d'un perron à l'ouest, rosace de Levesville restaurée, architecte Ewald (a)

## LA PREMIERE MOITIE DU XX<sup>ème</sup> SIECLE

**9 décembre 1905:** loi de séparation des Eglises et de l'Etat; la cathédrale est propriété de l'Etat

**9 août 1906:** arrêté de classement de la cathédrale au titre des monuments historiques

**1905:** redécouverte de la crypte Ste Thècle (e)

**1931:** vitraux de la rose refaits

**1934:** aménagement de la crypte de St Privat, création d'un escalier pour l'accès et d'une voûte en berceau plein cintre édifiée au-dessus de «l'arcosolium» de l'édifice roman (a)

## L'EVOLUTION RECENTE (g)

**9 novembre 1977:** rapport du Service Départemental de l'Architecture (SDA) sur l'état général de la cathédrale

**1978:** lancement des études de restauration de la cathédrale par la «conservation régionale des bâtiments de France»

**1982/2000:** campagne de restauration de la cathédrale

. restauration du clocheton Nord-Est et du clocher Nord-Ouest frappé par la foudre

. restauration de la cursive angle Nord-Est de la tour nord

. éclairage des œuvres d'Art et éclairage de sécurité

. réfection du paratonnerre

. restauration du buffet d'orgues et de la tribune

. réfection des couvertures du bas-côté nord

. nettoyage intérieur de la cathédrale

. présentation des parements du bas-côté sud (enduits et badigeons)

. mise en conformité de l'installation de chaufferie et réfection des sols

**2006/2008:** restauration du perron du grand portail, assainissement de la crypte Sainte Thècle

**2010:** Bilan sanitaire commandité par la Conservation régionale des monuments historiques

**2012:** Travaux de restauration du petit clocher et de la terrasse ouest

## Bibliographie sommaire :

(a) : « la cathédrale de Mende »/I.Darnas/centre d'archéologie médiévale du Languedoc/ville de Mende

(b): extrait résumé des archives de Lozère /cathédrale N.Dame de Mende/archives du STAP

(c): «la cathédrale et ses clochers, vicissitudes d'un chef d'œuvre»/archives STAP

(d): «la cathédrale de Mende et ses clochers»/la Lozère pittoresque/revue mensuelle, historique, agricole/mémoire de Mr le chanoine Bosse lu au congrès archéologique de France à Mende en 1857

(e): «la cathédrale de Mende, historique et description»/guide pour la visite par Sylvain Marcillac, archiviste du diocèse de Mende

(f): «Mende: 2000 ans d'histoire»

(g): archives du STAP



# DESCRIPTION

## EXTERIEUR

La cathédrale de Mende est de type basilical dont le caractère dominant est un vaisseau central nettement plus haut que les collatéraux, et éclairé par des fenêtres hautes. La nef est coiffée d'une couverture en bâtière en lauzes de schiste prolongée au niveau du chevet par une croupe pentagonale. En contrebas, des toitures en appentis, ponctuées de lucarnes jacobines entre les culées, couvrent les bas-côtés et les chapelles attenantes. Dans la continuité des bas-côtés, une toiture «mansardée» complète le chevet en se développant sur le déambulatoire de l'abside. Les murs séparatifs des chapelles et les contreforts du chevet sont exhaussés pour servir de culées aux arcs-boutants. Les élévations des murs-gouttereaux nord et sud sont centrées sur des portails aux décors soignés (piédroits, voussoirs, remplages et pinacles...).

L'élévation ouest est composée de deux clochers de plan carré cantonnés de puissants contreforts. Un décor flamboyant orne la partie supérieure du clocher nord. Un porche néogothique posé sur un perron et surmonté d'une rose structure la façade centrale couronnée par le garde-corps du passage qui relie les deux clochers.

Le grand clocher est haut de 84m. Le petit clocher, haut de 65m, est plus massif et moins ouvragé. Les deux flèches ont leurs arêtes couvertes de fleurons de pierre qui caractérisent le gothique flamboyant.

## INTERIEUR

La nef voûtée d'ogives est constituée de travées éclairées par des fenêtres hautes coiffées d'un arc en tiers point (réseau d'intrados prolongé vers le bas par un meneau).

Le vaisseau central flanqué de deux collatéraux nord et sud est prolongé à l'est par une abside pentagonale à déambulatoire surmontée de fenêtres hautes à l'instar de la nef. Deux chapelles absidiales bordent le déambulatoire de l'abside au nord et au sud. Des chapelles latérales bordent également les bas-côtés qui s'ouvrent sur la nef par des grandes arcades en arc brisé retombant sur des piliers et des colonnes.

A l'ouest, la première travée est délimitée par la base des deux clochers de plan carré cantonnée de puissants contreforts.

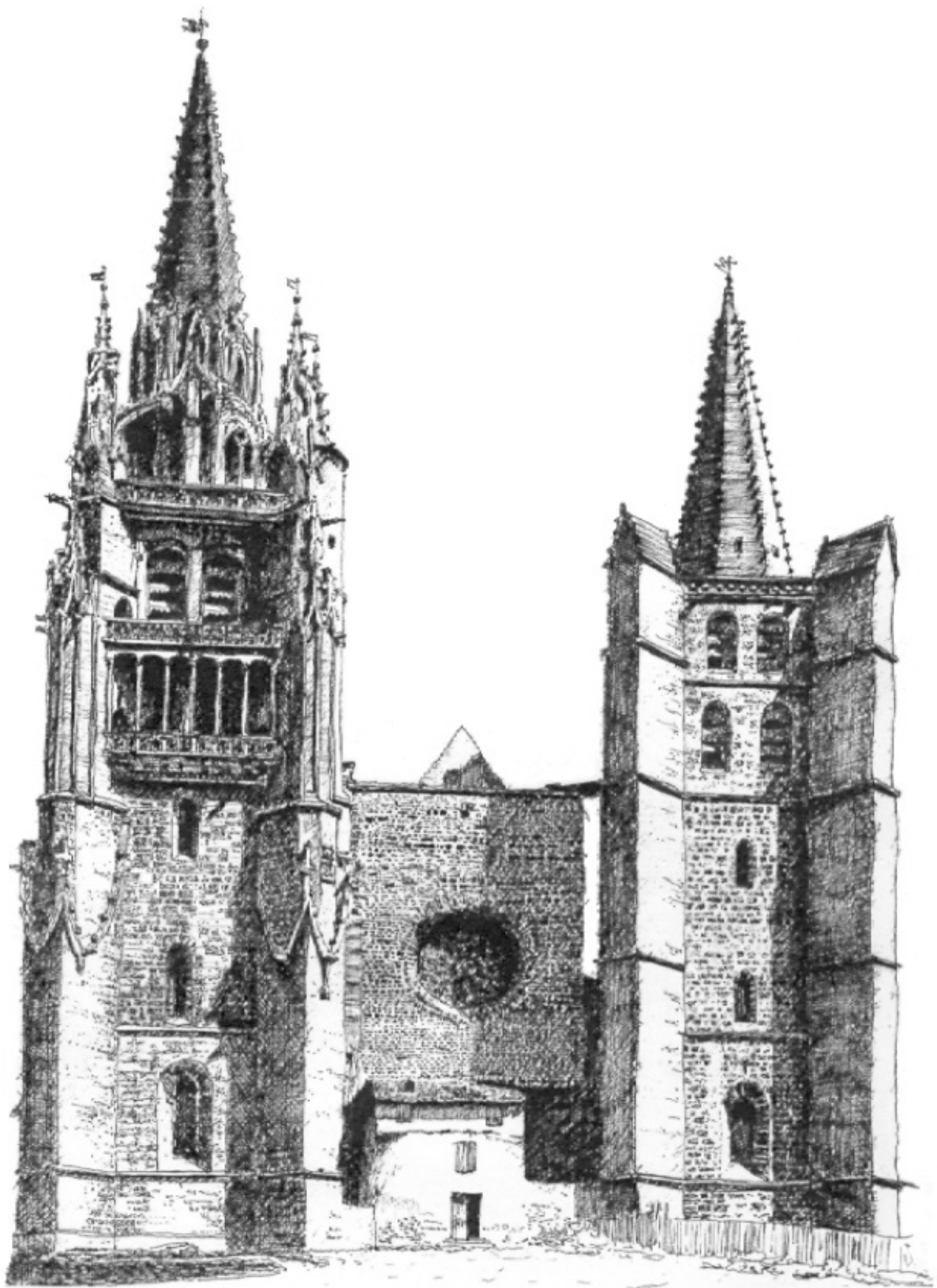
Au nord du chœur, à hauteur du rez-de-chaussée, un volume est prolongé par la sacristie et la chapelle de la Rovère accessible depuis le perron nord.

Dans la nef, une crypte est accessible à partir de la troisième travée.

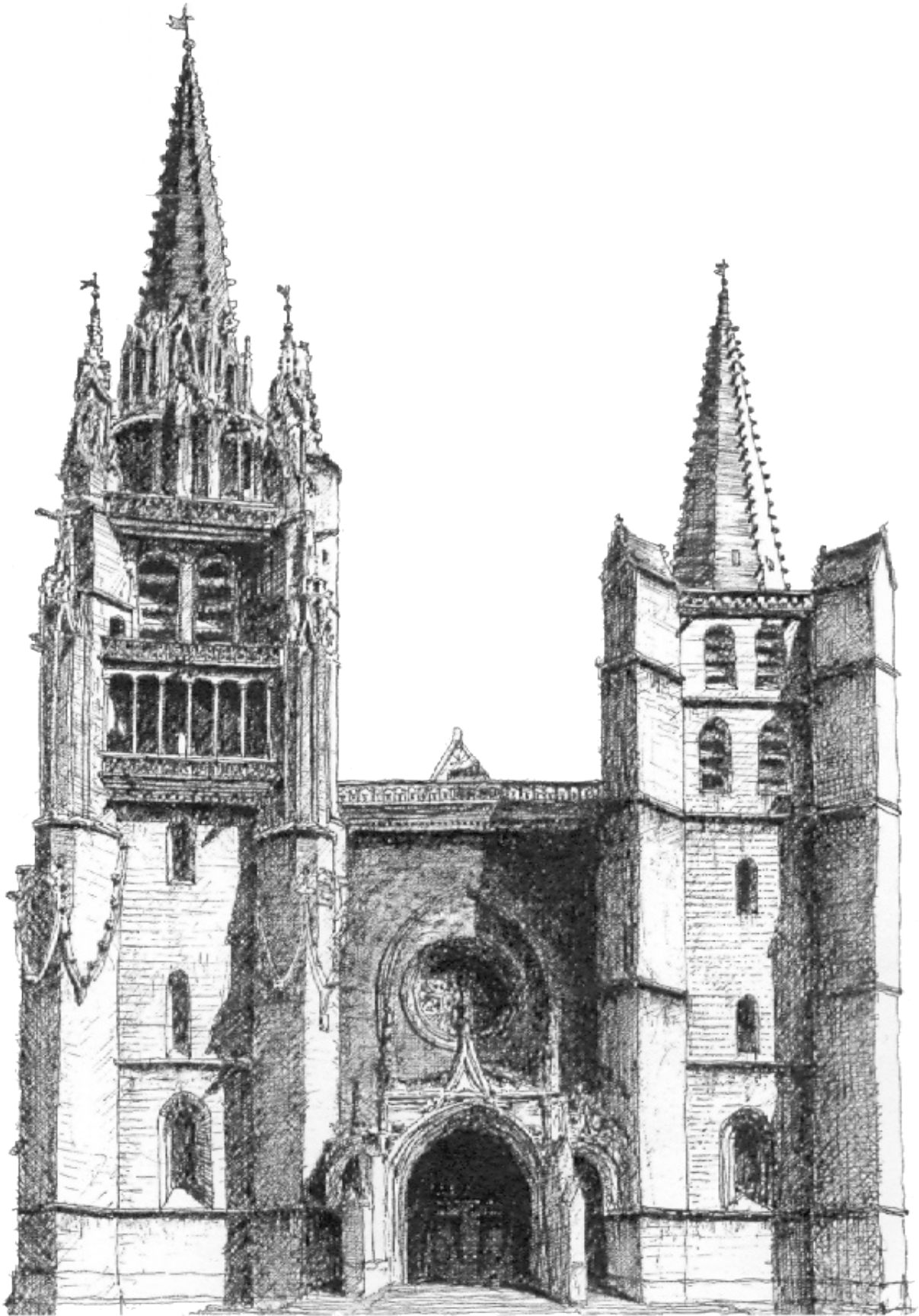
La façade occidentale est flanquée de deux tours clochers intégrant au nord l'escalier d'accès à des locaux techniques, aux combles, à la grande terrasse et à la chambre des cloches, à la loggia du timbre (dit « cloche de la réconciliation »).

Sous le perron du massif occidental, est localisée la crypte Sainte Thècle.





Massif antérieur à la fin du XIXème siècle

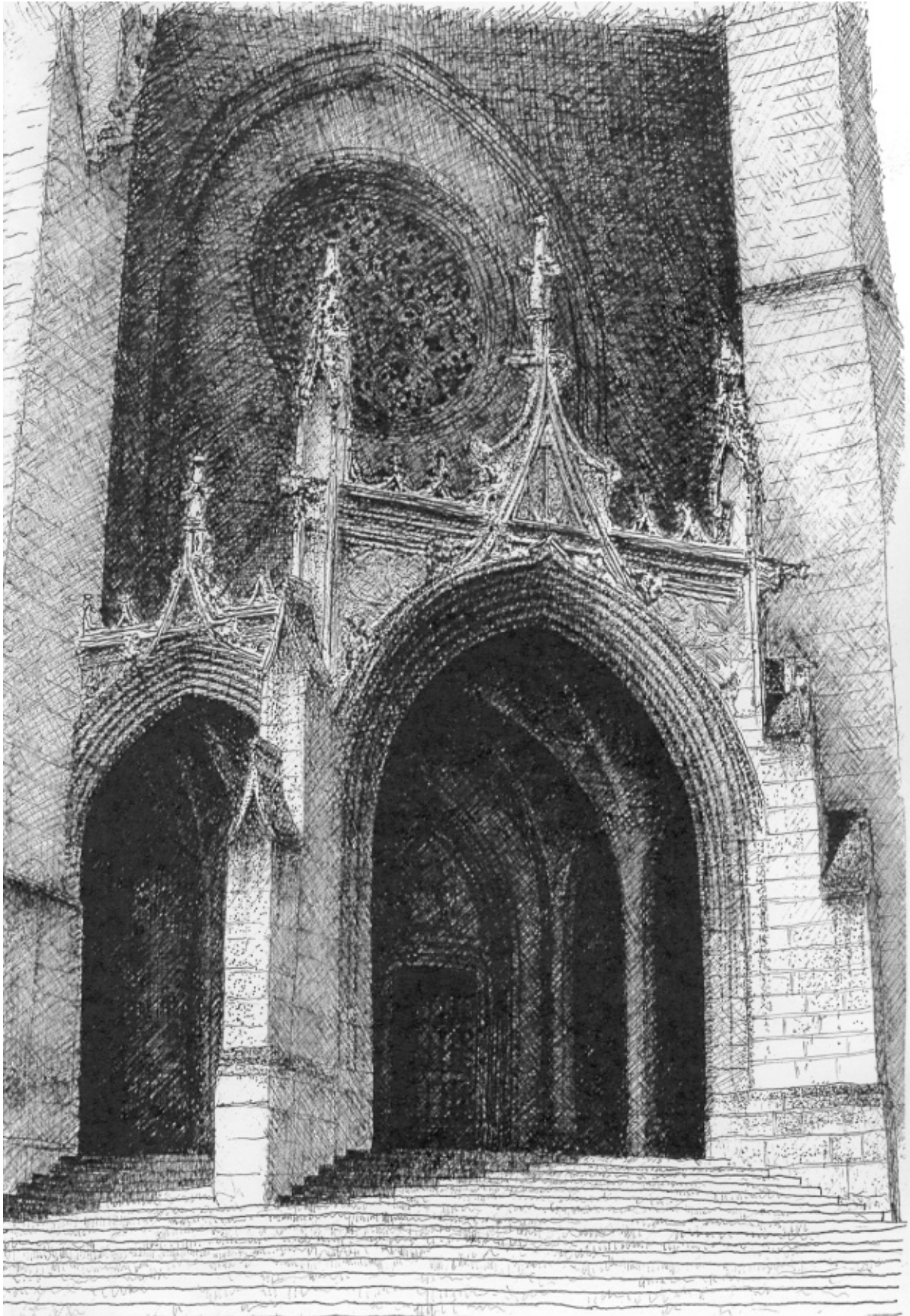


Massif antérieur après 1906

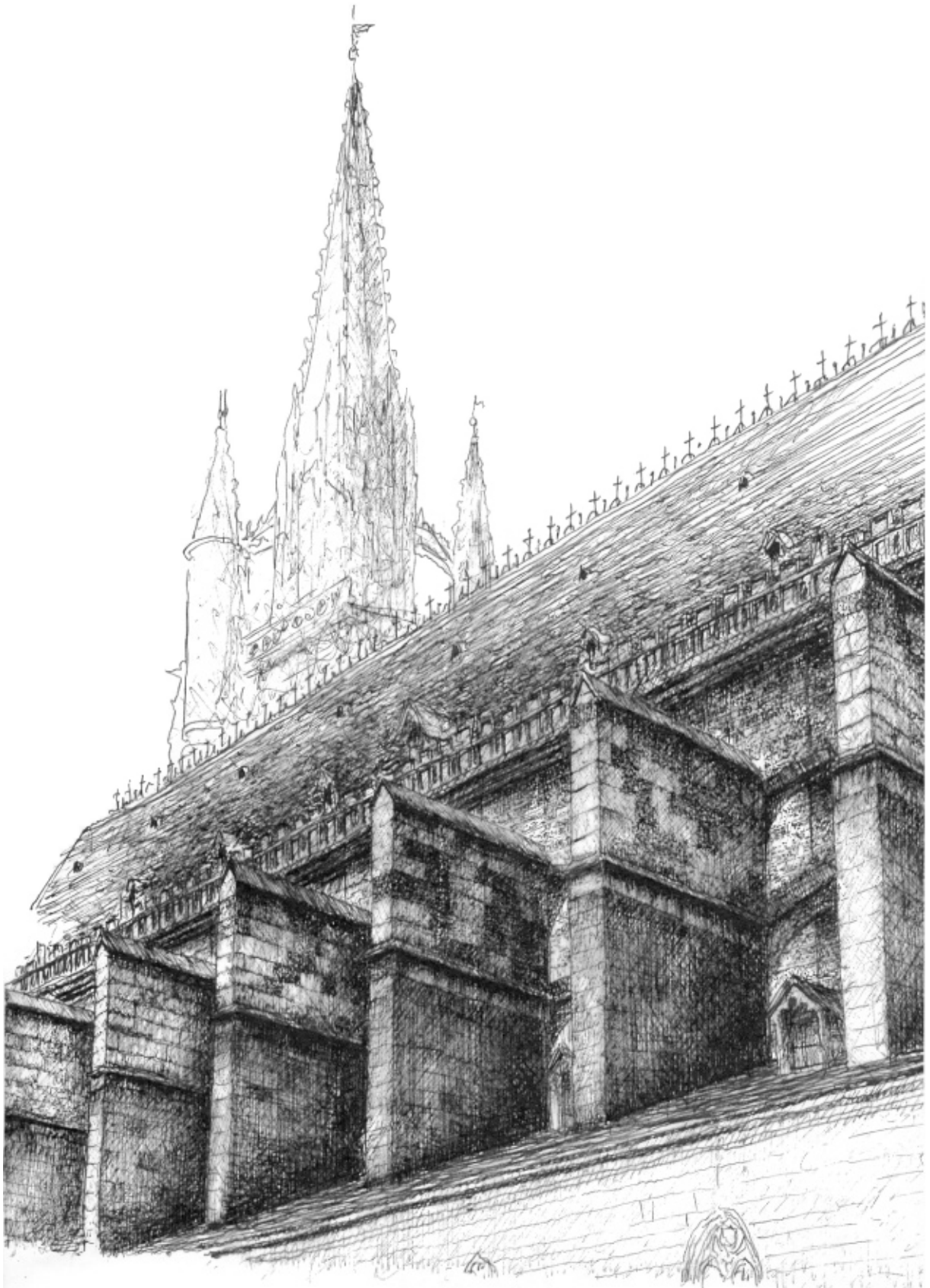


cathédrale de type basilical

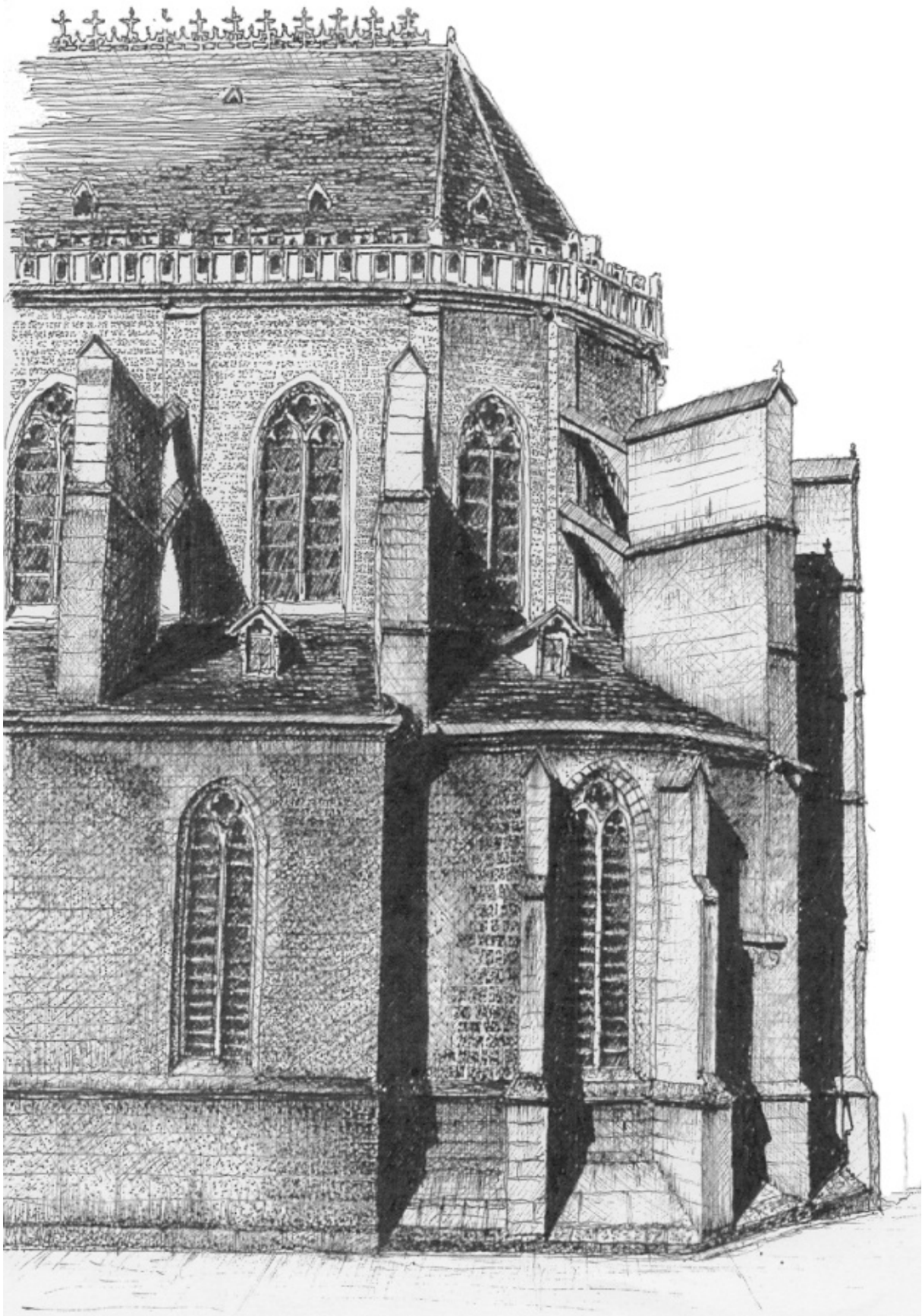




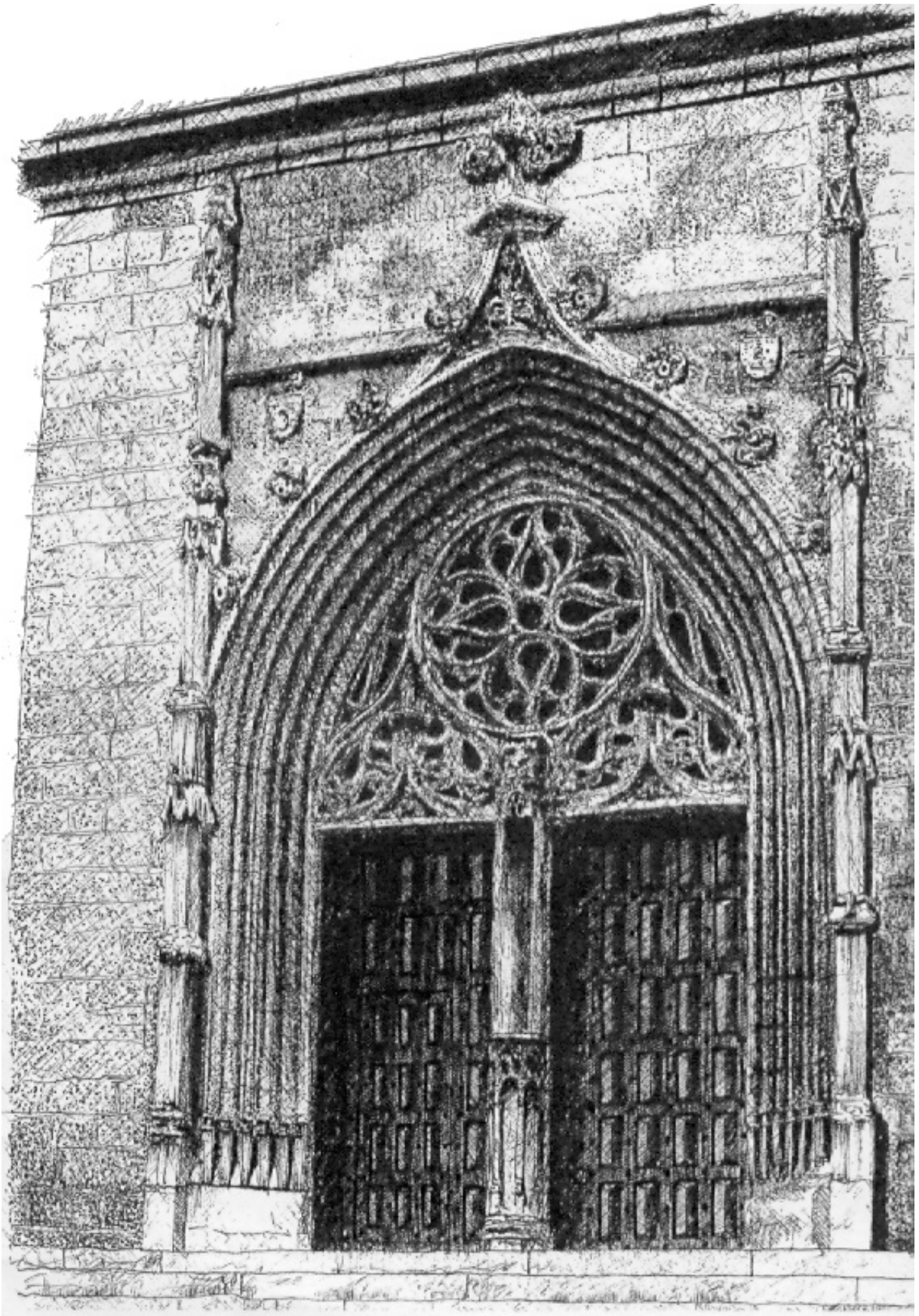
Porche hors œuvre surélevé du massif antérieur



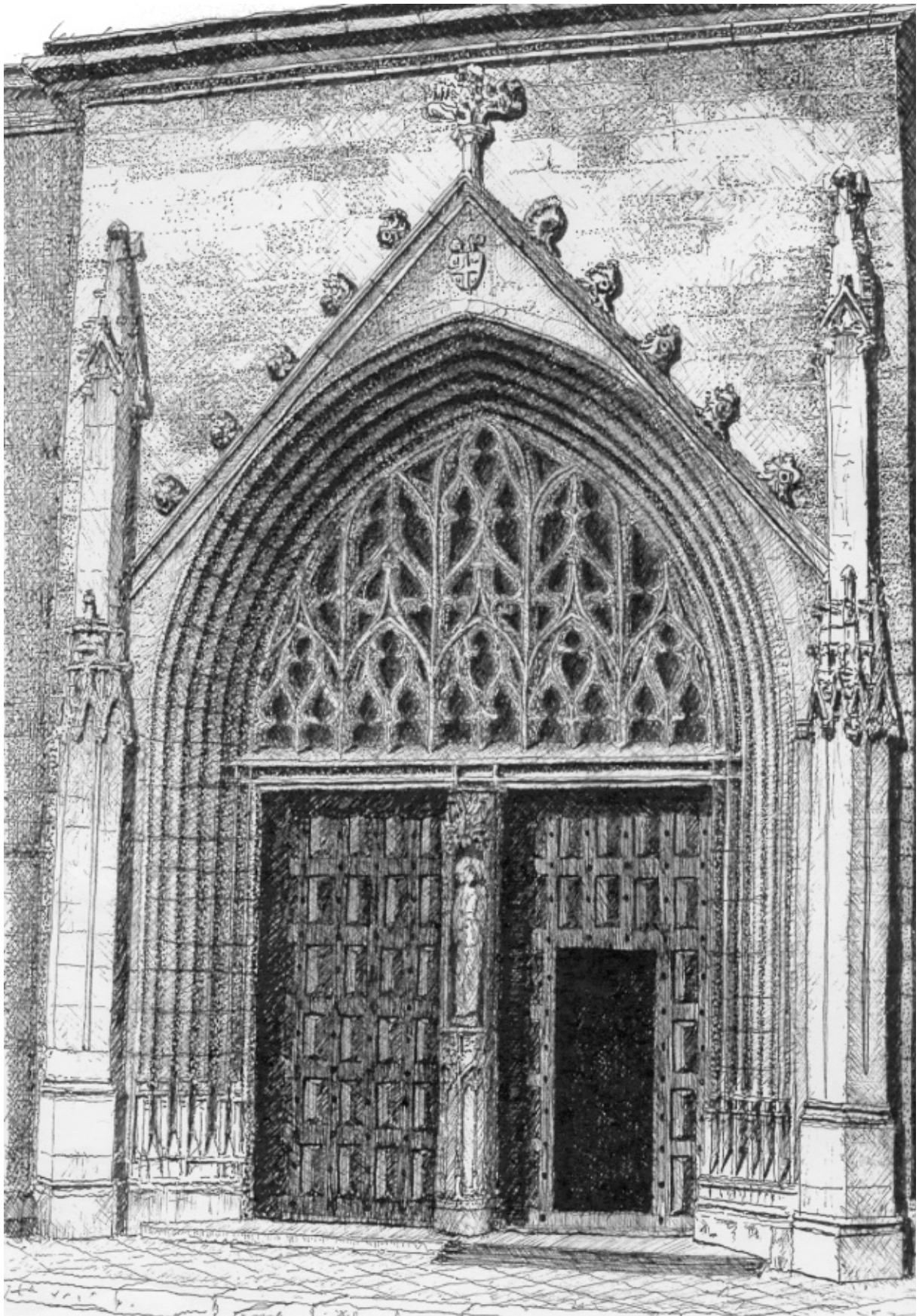
Murs gouttereaux sud, culées et batteries d'arcs-boutants sur bas-côtés sud



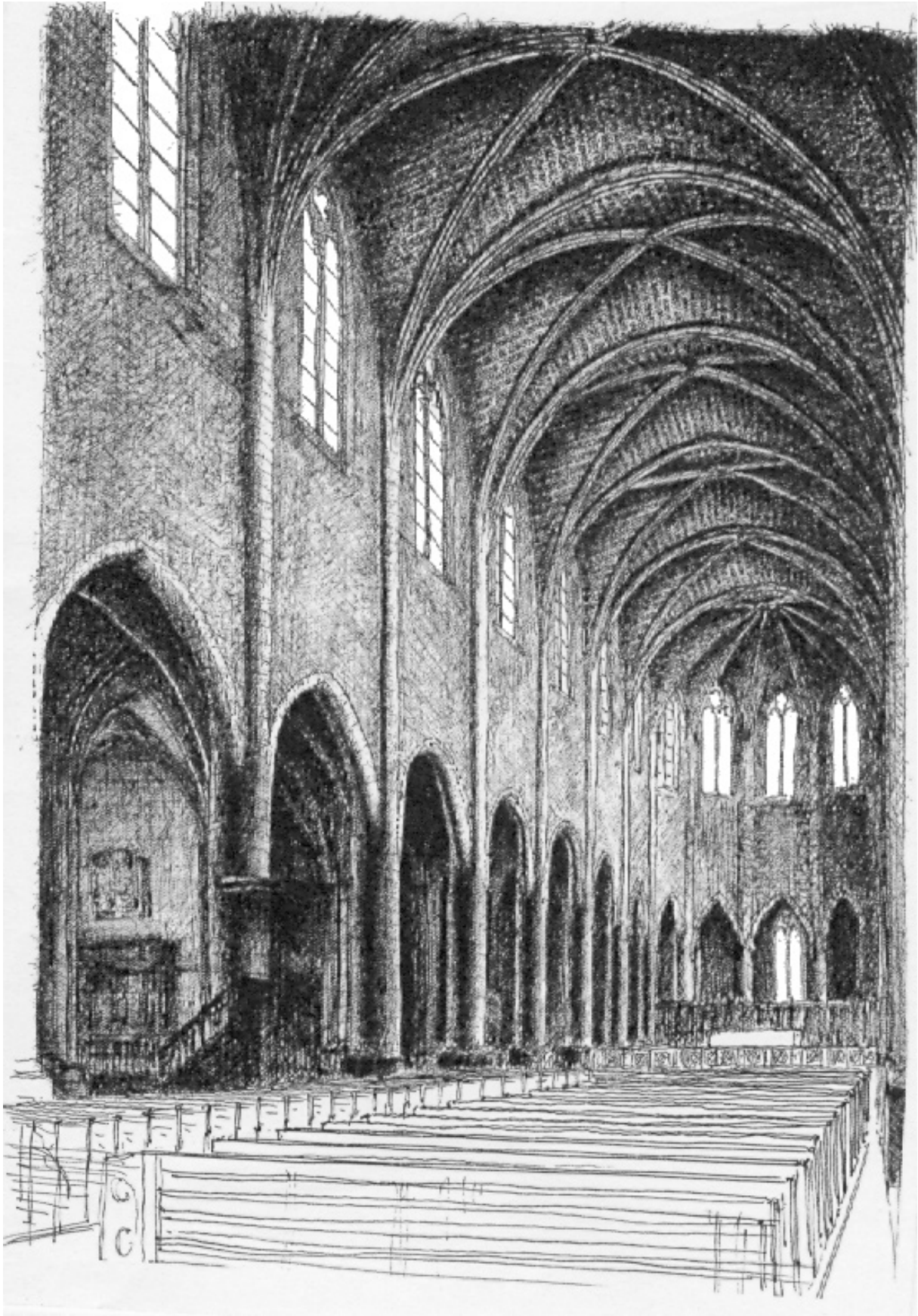
Chevet



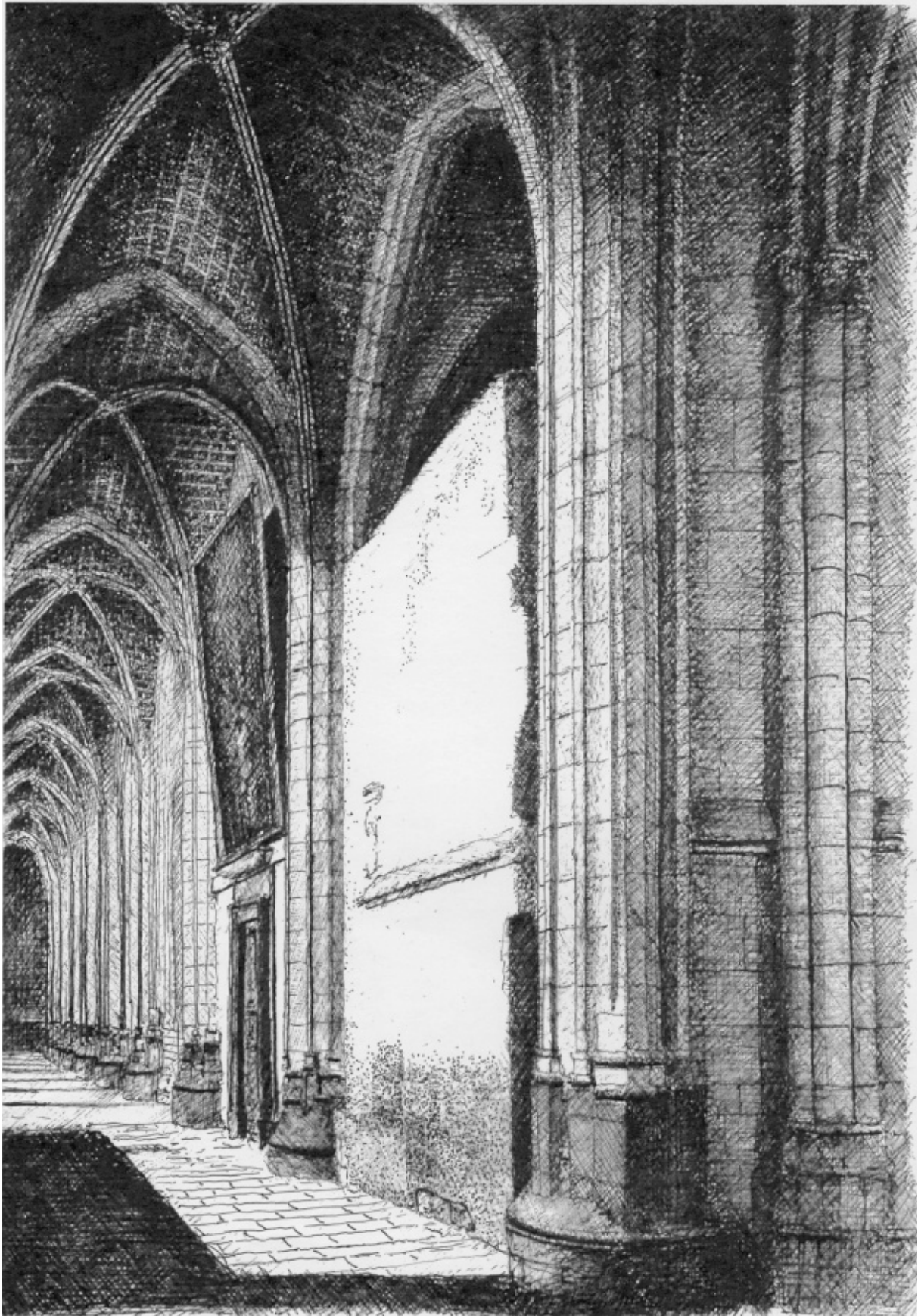
Portail nord



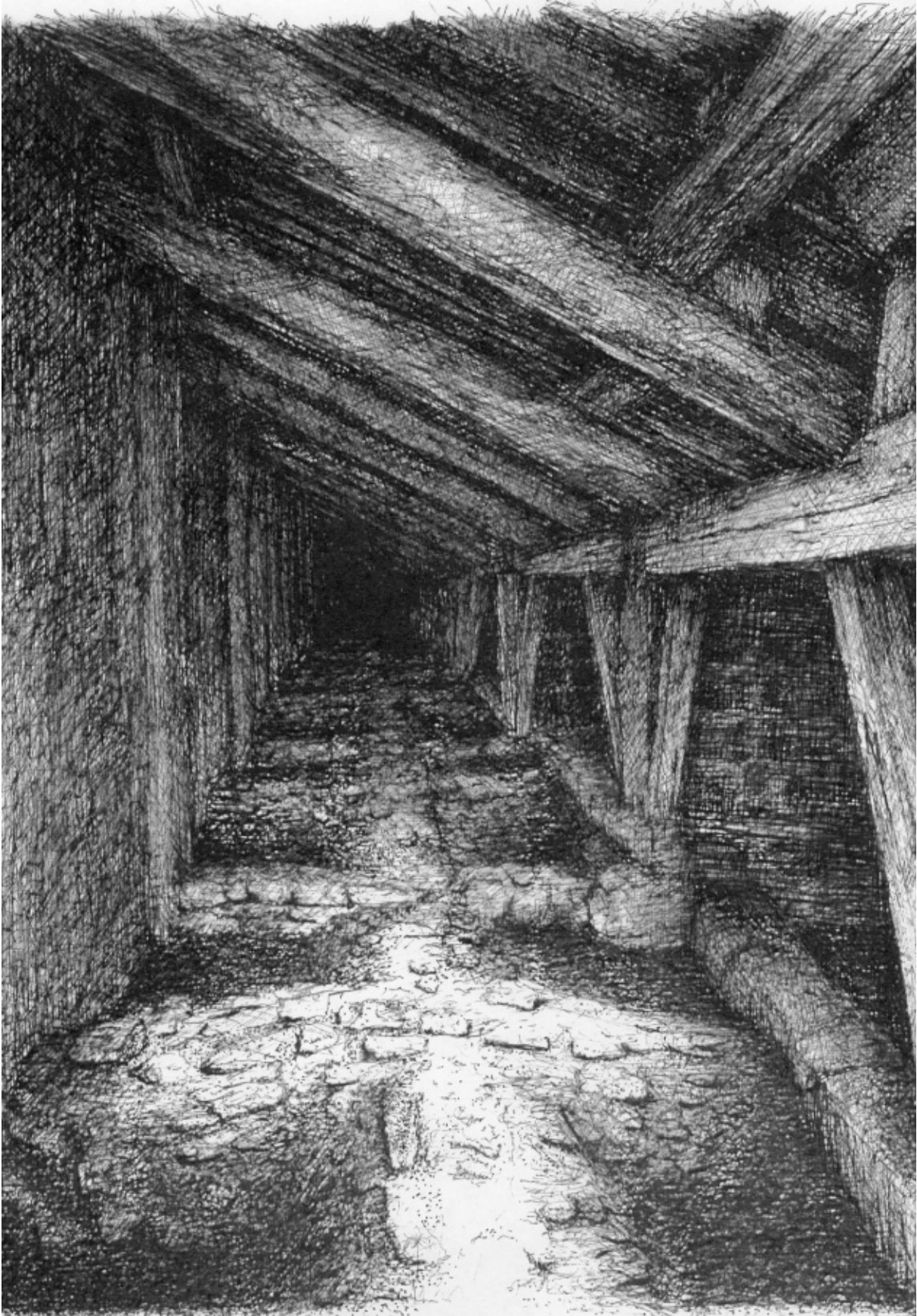
Portail sud



La nef et le chœur

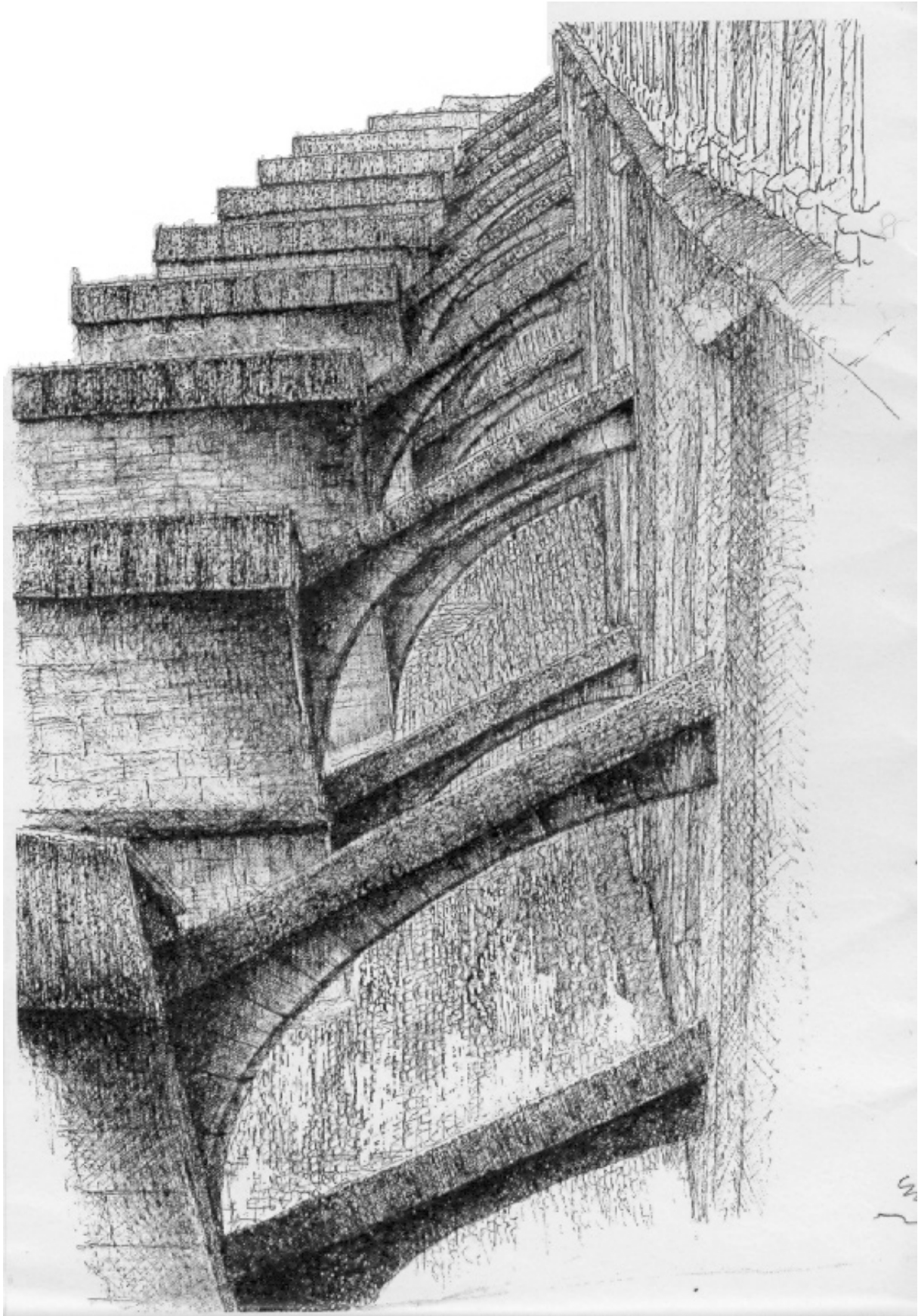


Collatéral nord

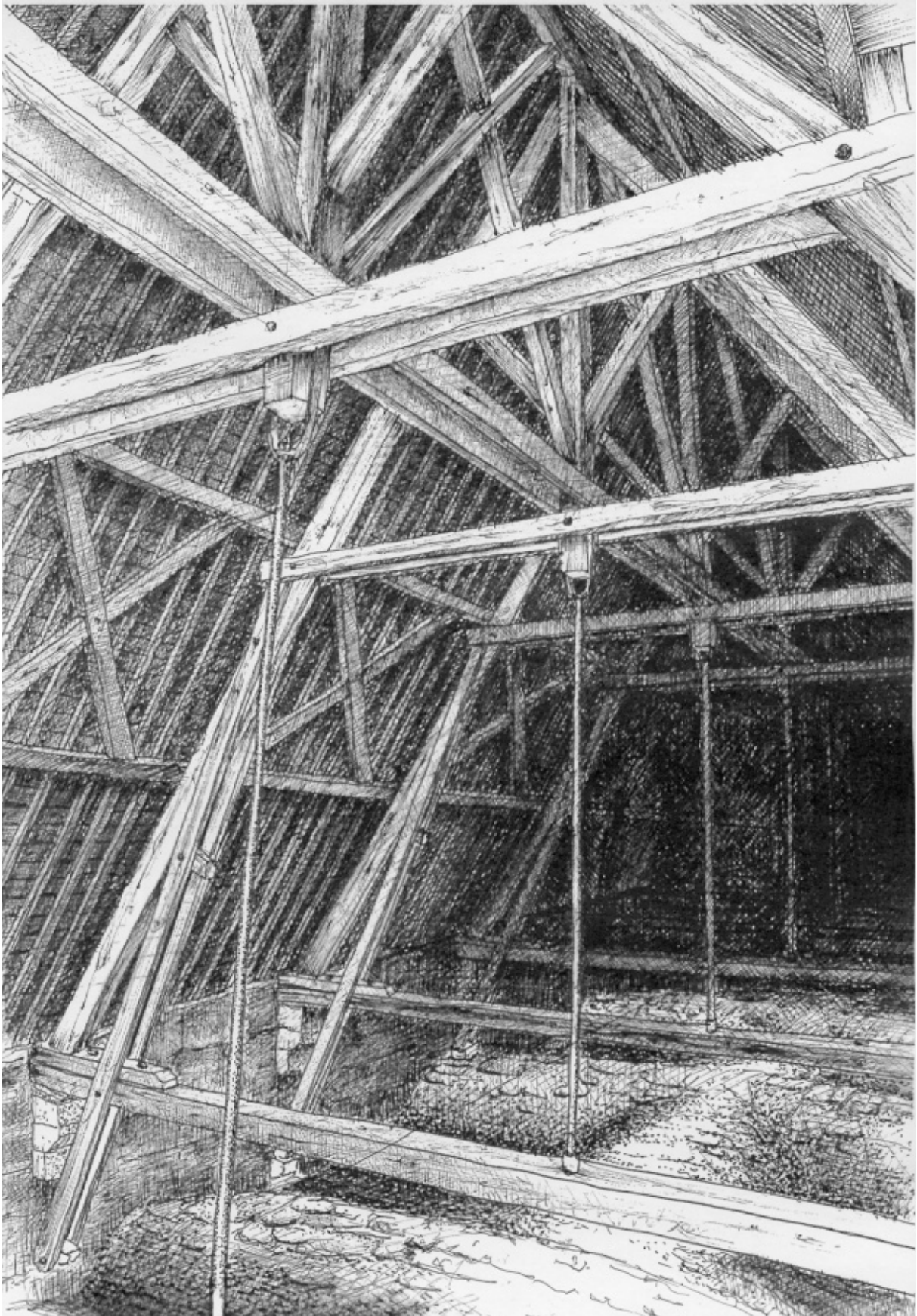


Comble des bas-côtés nord

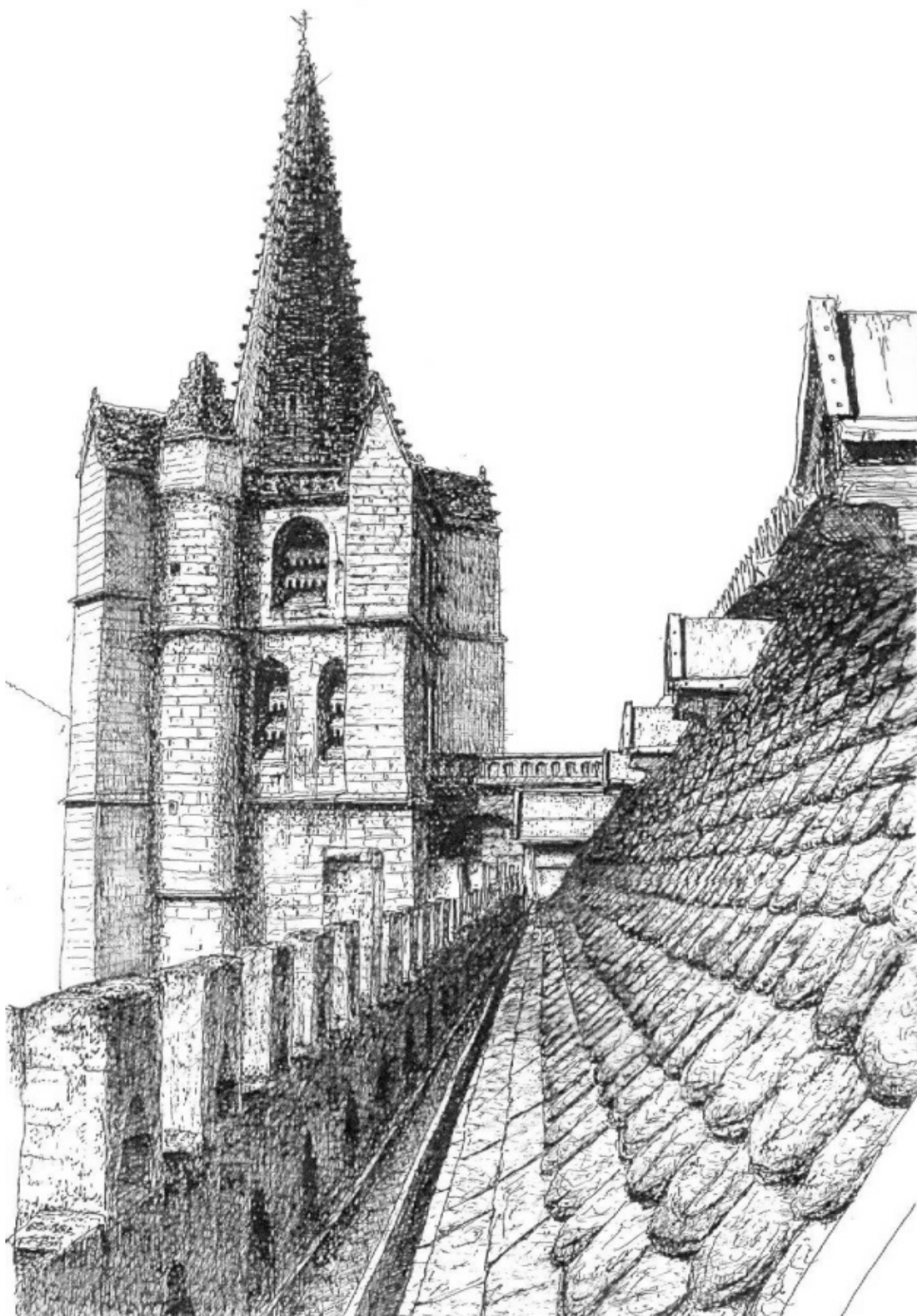




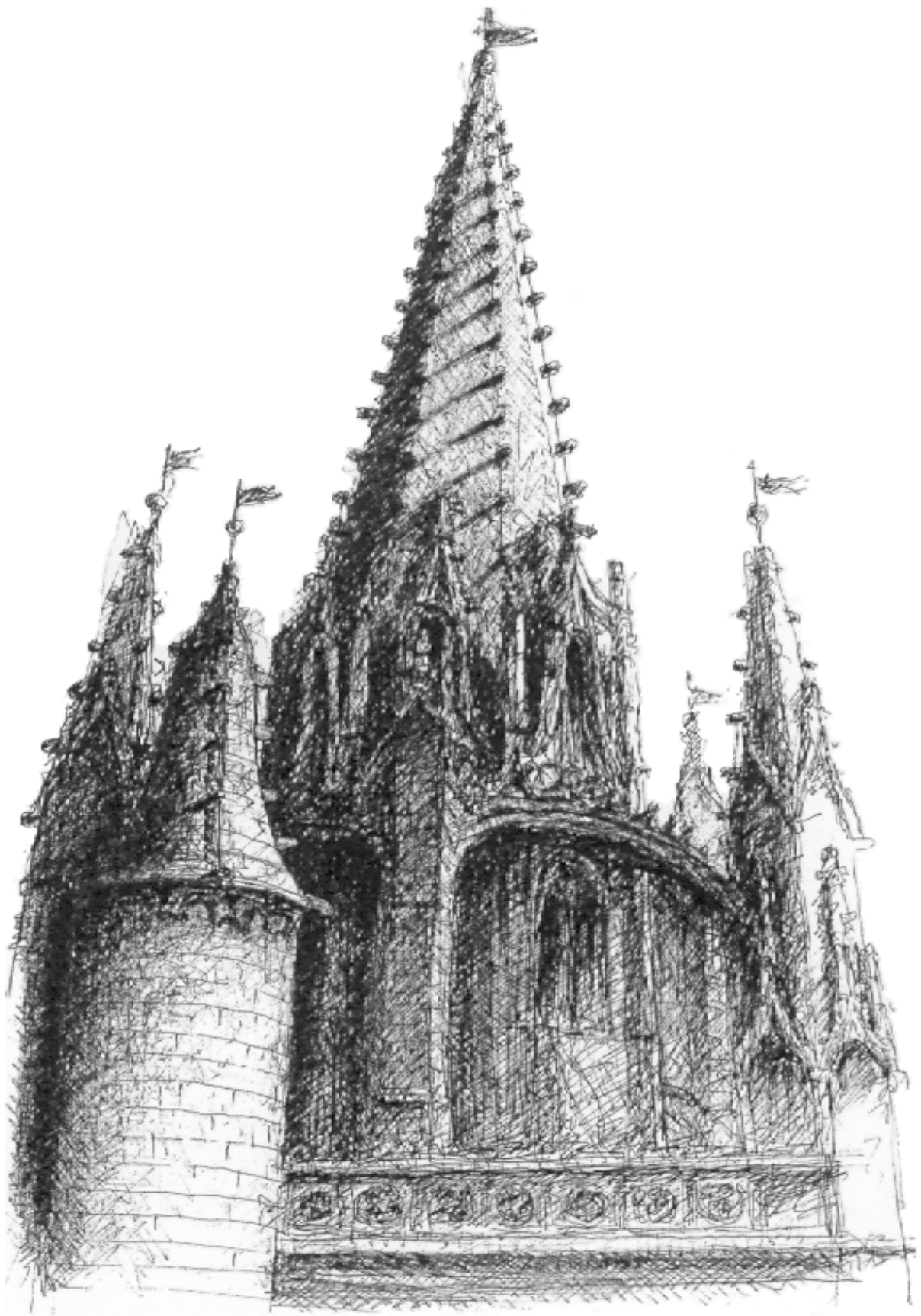
Culées et batteries d'arcs-boutants sur les bas-côtés nord



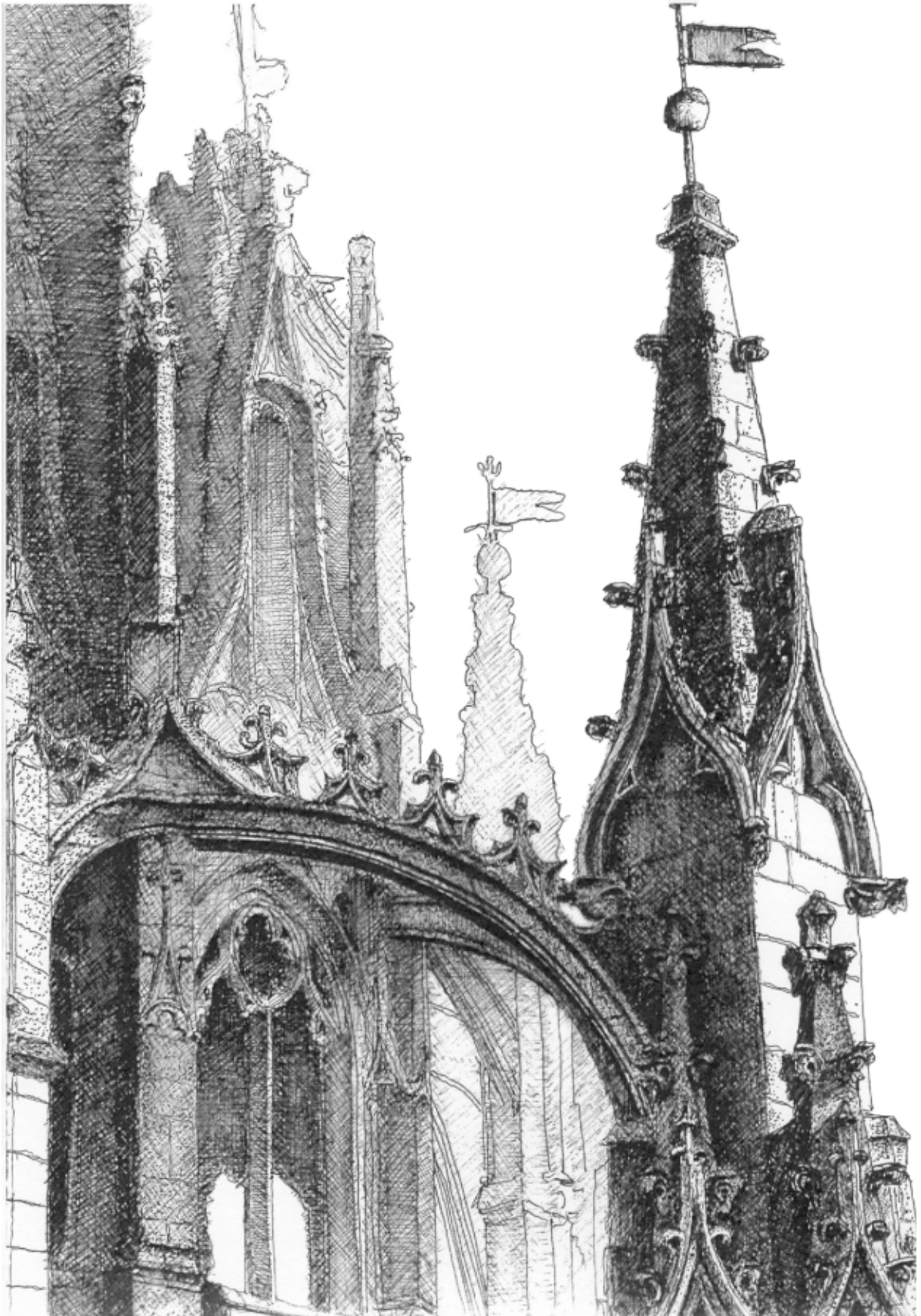
Charpente de la toiture du corps longitudinal



Couverture du corps longitudinal et clocher sud-ouest



Partie haute du clocher nord-ouest et lanterne de la tour d'escalier hors-oeuvre



Pinacles et arcs-boutants du clocher nord-ouest



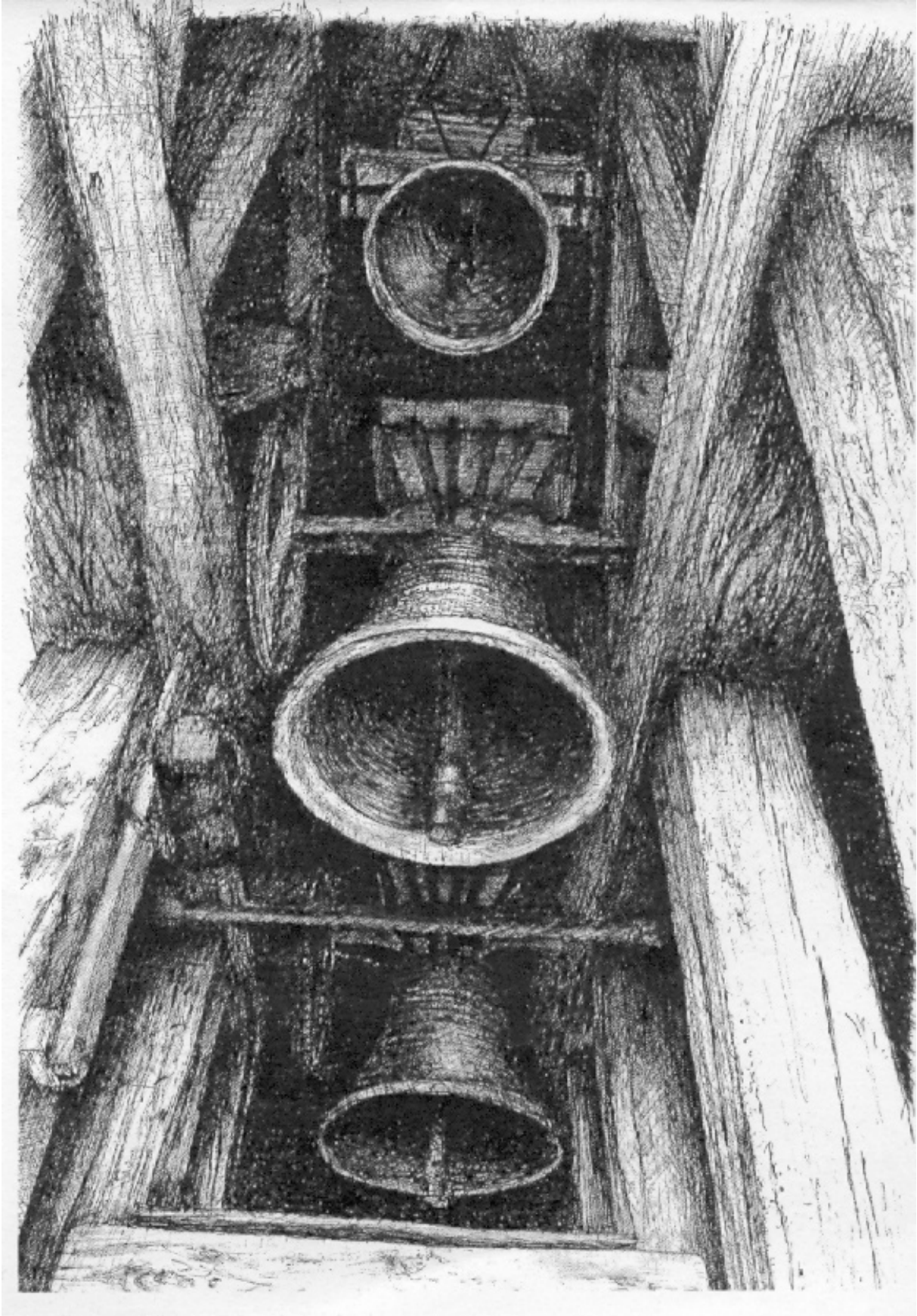
Cul de lampe d'un pinacle du grand clocher nord-ouest



Gargouille des parties-hautes du grand clocher nord-ouest

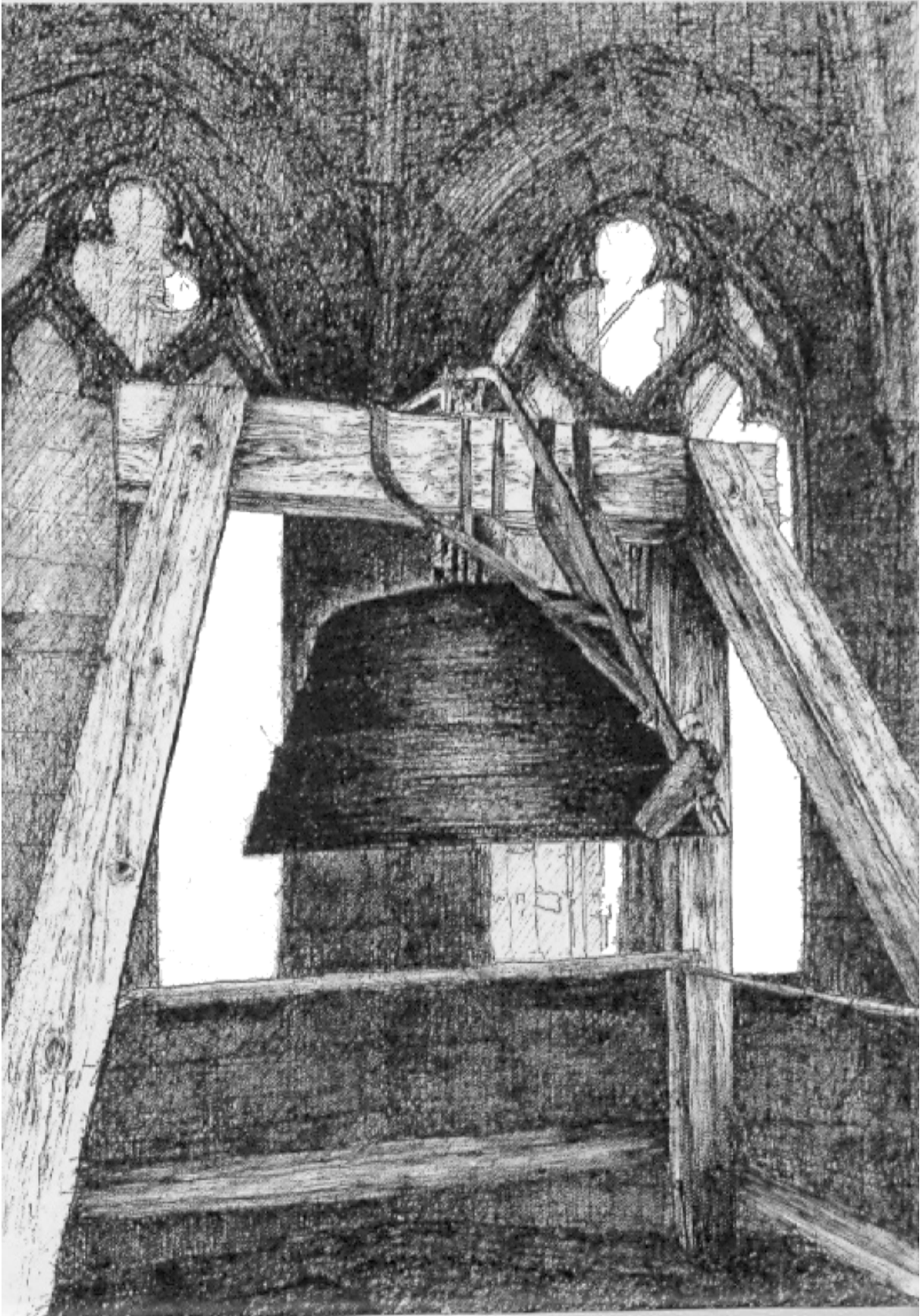


Gargouille des parties-hautes du grand clocher nord-ouest



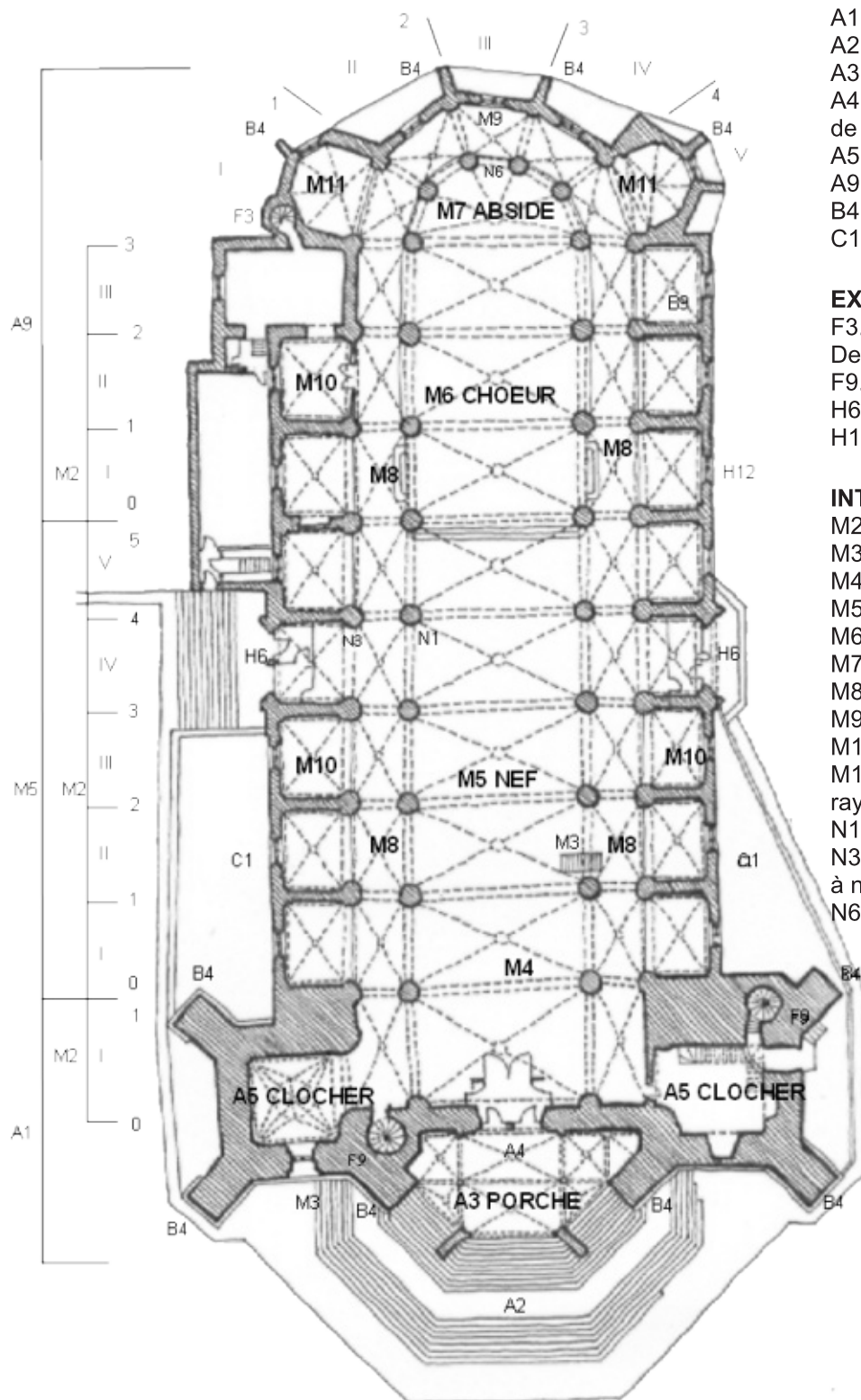
Beffroi et cloches du grand clocher nord-ouest





Timbre du grand clocher nord-ouest





**EXTERIEUR**

- A1. Massif antérieur
- A2. Perron
- A3. Porche hors-œuvre
- A4. Partie centrale de la façade ouest
- A5 . Clochers
- A9. Chevet
- B4. Contreforts
- C1. Mur gouttereau

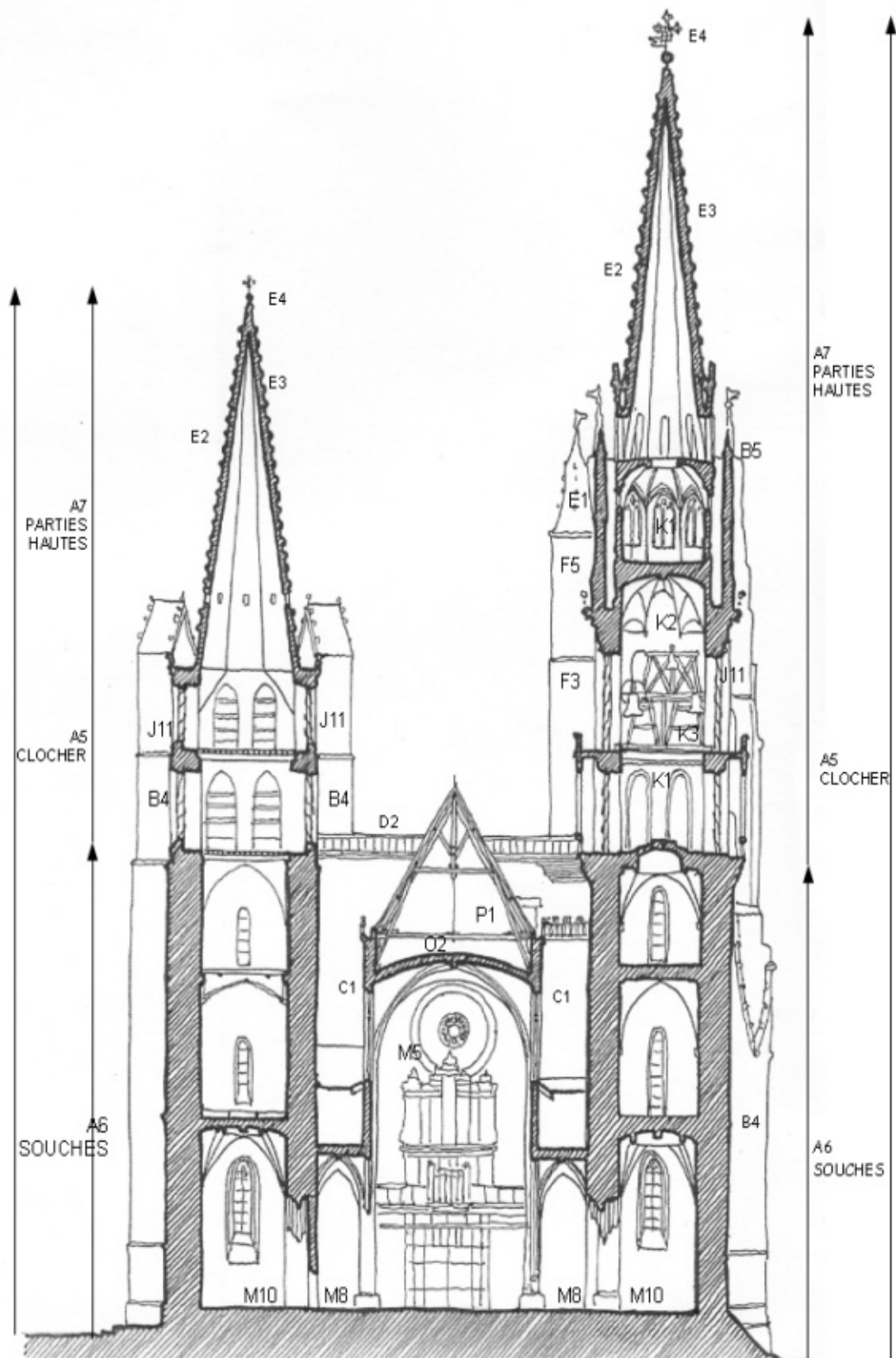
**EXTERIEUR/INTERIEUR**

- F3. Tour d'escalier
- Demi-hors-œuvre
- F9. Escalier en vis
- H6. Portail
- H12. Fenêtre

**INTERIEUR**

- M2. Travées (I,II,III...)
- M3.. Crypte
- M4. Vaisseau
- M5. Nef
- M6. Chœur
- M7. Abside
- M8. Collatéral
- M9. Déambulatoire
- M10. Chapelles latérales
- M11. Chapelles rayonnantes
- N1. Colonne
- N3. Pilier engagé à noyau cylindrique
- N6. Rond-point

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE  
D'après relevé J.L. Rebière, ACMH



COUPE SUR CLOCHERS  
D'après relevé J.L. Rebière, ACMH

**EXTERIEUR**

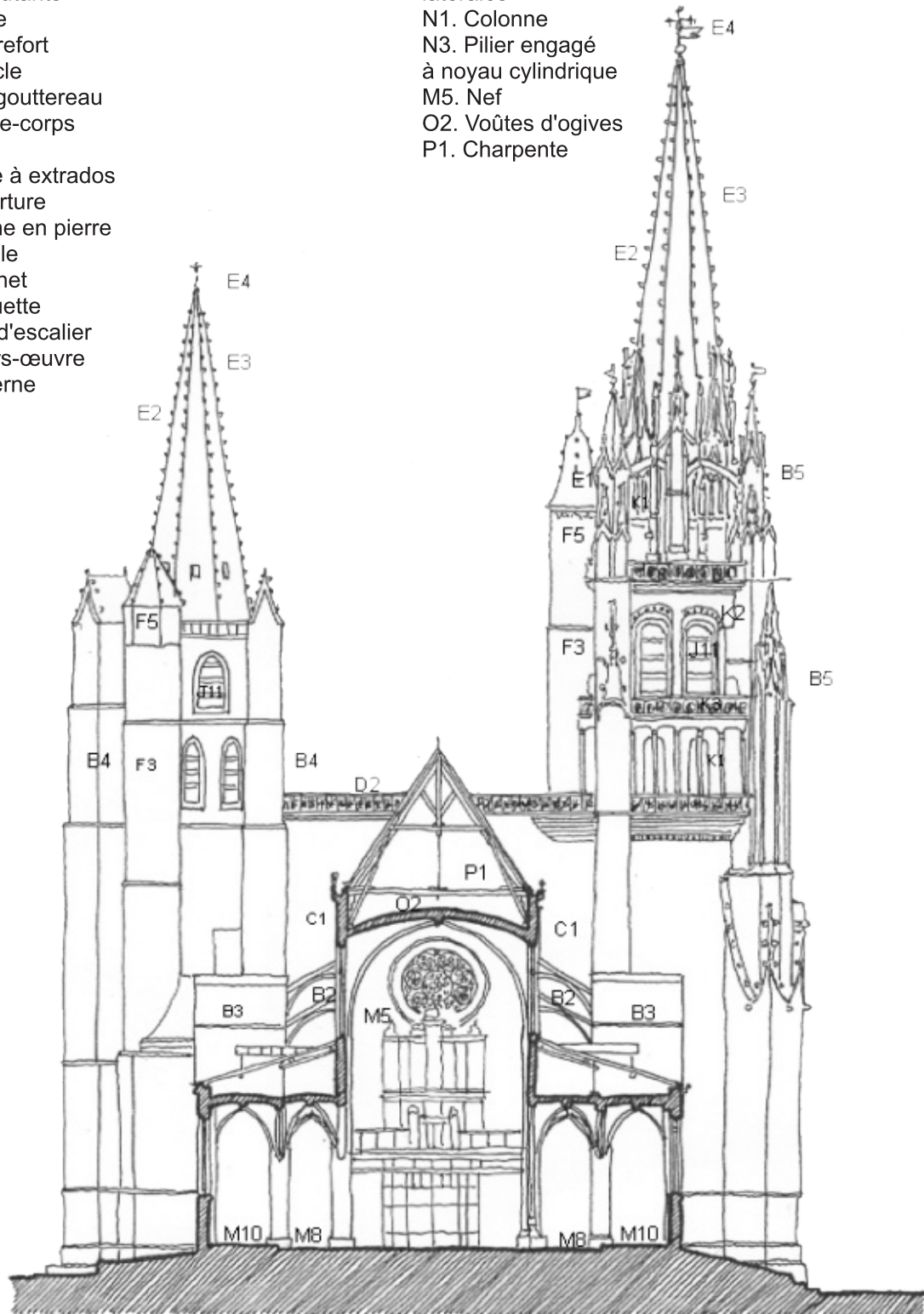
A5 . Clocher  
 A6 Souche  
 A7. Parties hautes  
 B2. Batterie  
 d'arcs-boutants  
 B3. Culée  
 B4. Contrefort  
 B5. Pinnacle  
 C1. Mur gouttereau  
 D2. Garde-corps  
 ajouré  
 E1. voûte à extrados  
 en couverture  
 E2. Flèche en pierre  
 octogonale  
 E3. Crochet  
 E4. Girouette  
 F3. Tour d'escalier  
 Demi-hors-œuvre  
 F5. Lanterne

**EXTERIEUR/INTERIEUR**

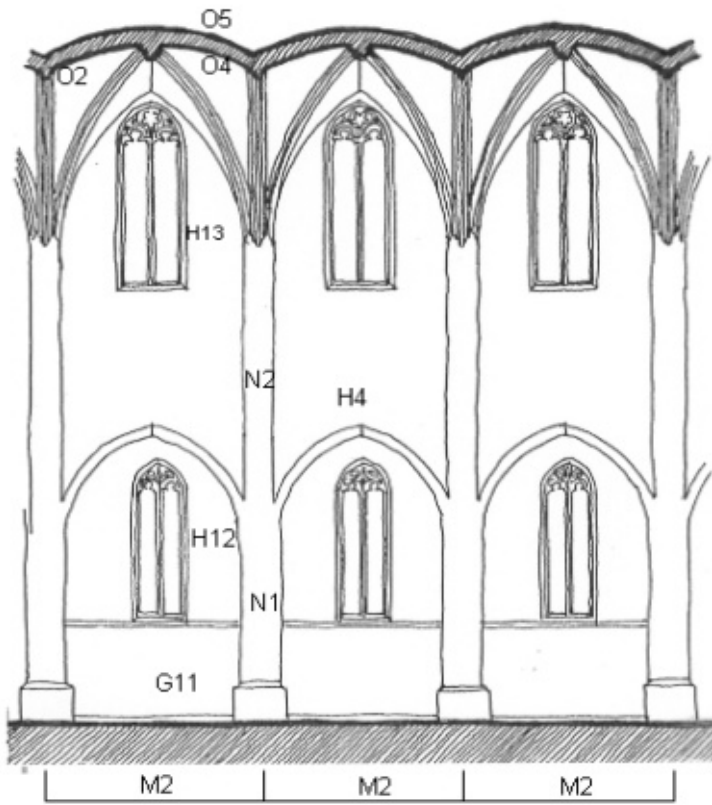
J11. Abat-son  
 K1. Loggia  
 K2. Chambre des cloches  
 K3. Beffroi

**INTERIEUR**

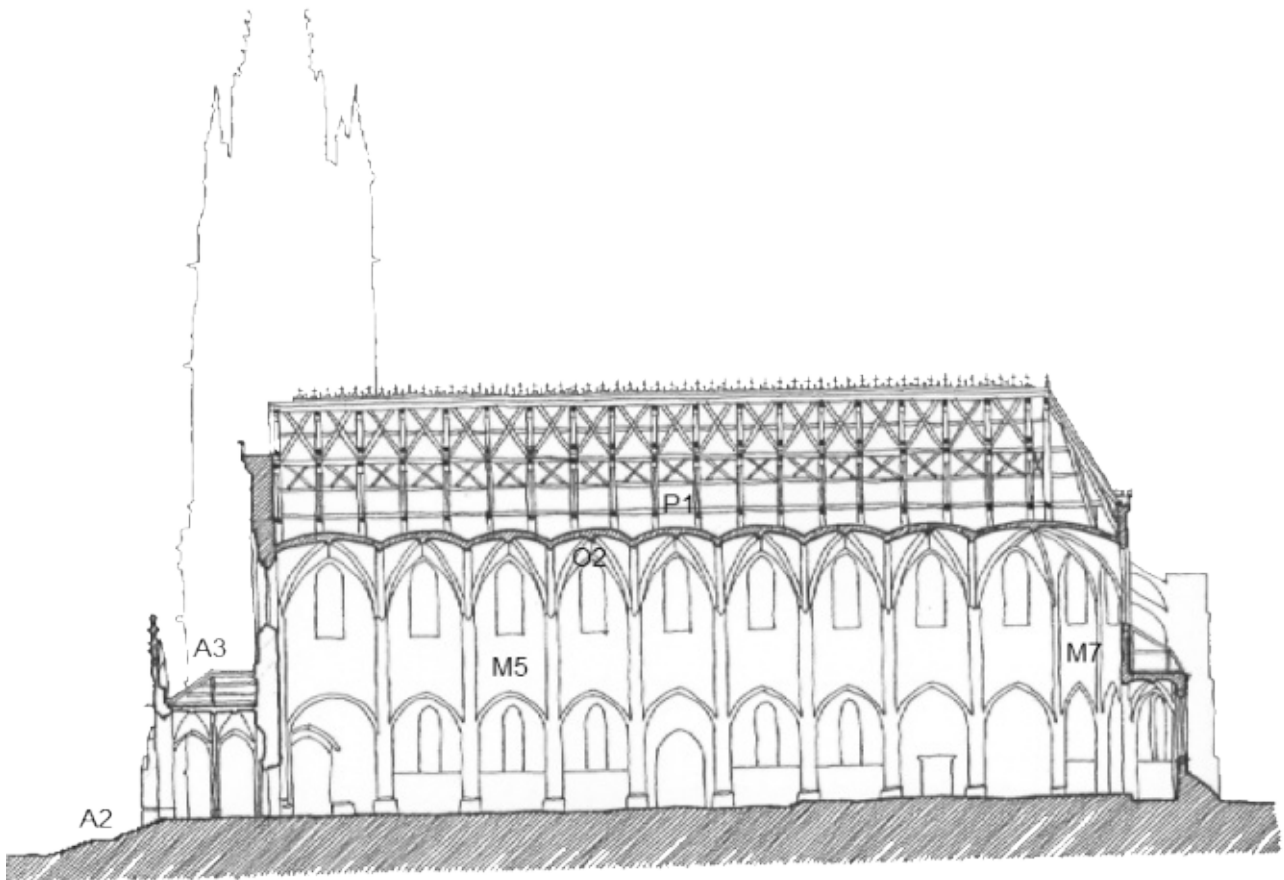
M4. Vaisseau  
 M5. Nef  
 M8. Collatéral  
 M10. Chapelles  
 latérales  
 N1. Colonne  
 N3. Pilier engagé  
 à noyau cylindrique  
 M5. Nef  
 O2. Voûtes d'ogives  
 P1. Charpente

**COUPE SUR NEF ET BAS-COTES**

D'après relevé J.L. Rebière, ACMH



Coupe sur travées



COUPE LONGITUDINALE

D'après relevé J.L. Rebière, ACMH

## EXTERIEUR

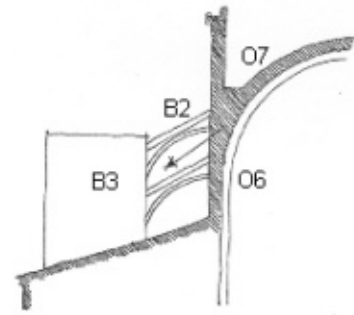
A5 . Clocher  
B2. Batterie  
d'arcs-boutants  
B3. Culée  
C1. Mur gouttereau

## EXTERIEUR/INTERIEUR

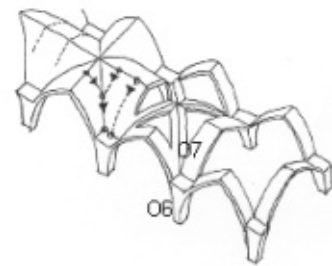
G11. Mur sous appui  
G13. Plein-de-travée  
H4. Grande-arcade  
H11. Rose  
H12. Fenêtre  
H13. Fenêtre haute

## INTERIEUR

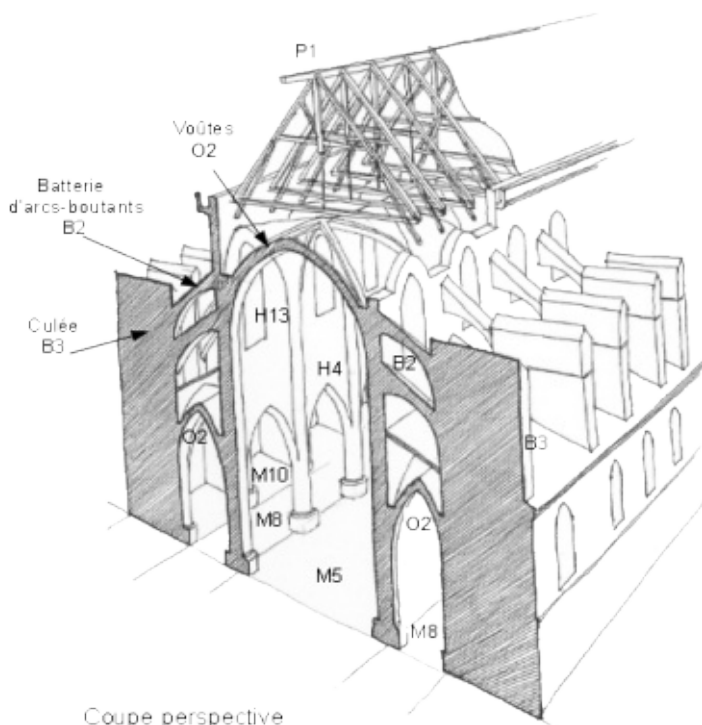
M2. Travée de plan  
M4. Vaisseau  
M5. Nef  
M6. Choeur  
M7. Abside  
M8. Collatéral  
M10. Chapelles latérales  
N1. Colonne  
N2. Colonne engagée  
O2. Voûtes d'ogives  
O3. Ogives  
O4. Intrados  
O5. Extrados  
O6. Retombée  
O7. Rein  
O8. Quartier/Canton  
P1. Charpente



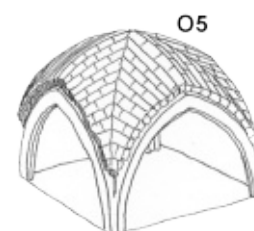
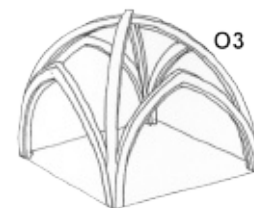
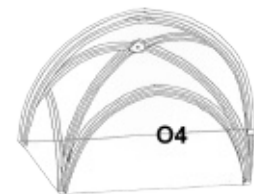
Coupe: poussées latérales des voûtes



Axonométrie: poussées des voûtes



Coupe perspective



Axonométrie: voûte d'ogives  
(d'après Viollet-le-Duc)

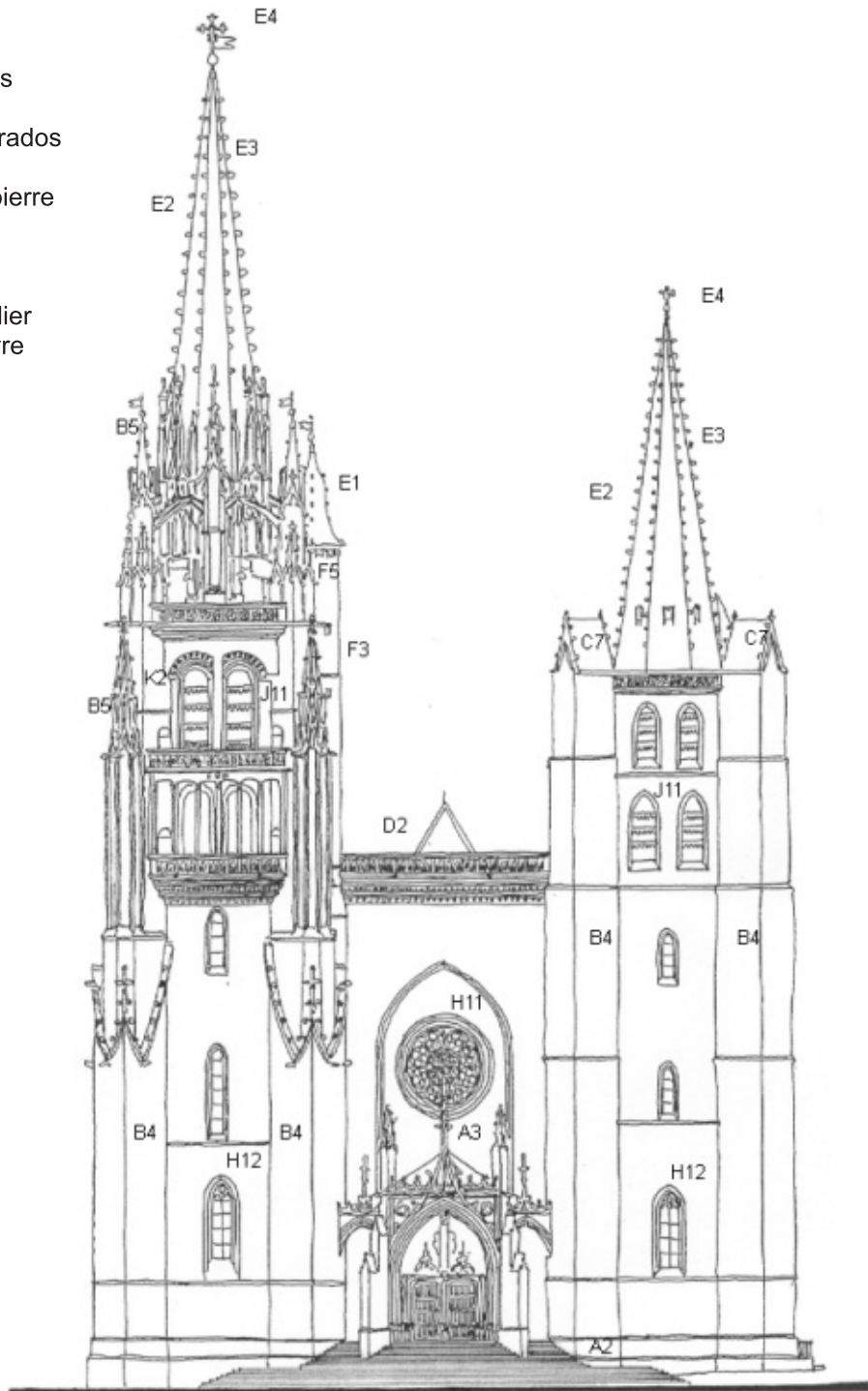
## LA VOUTE D'OGIVES ET L'ORGANE DE STABILITE

### EXTERIEUR

- A2. Perron
- A3. Porche hors-oeuvre
- B4. Contrefort
- B5. Pinnac
- C7. Chaperon
- D2. Garde-corps ajouré
- E1. Voûte à extradados en couverture
- E2. Flèche en pierre octogonale
- E3. Crochet
- E4. Girouette
- F3. Tour d'escalier demi-hors-oeuvre
- F5. Lanterne

### EXTERIEUR/INTERIEUR

- H11. Rose
- H12. Fenêtre
- J11. Abat-son
- K2. Chambre des cloches

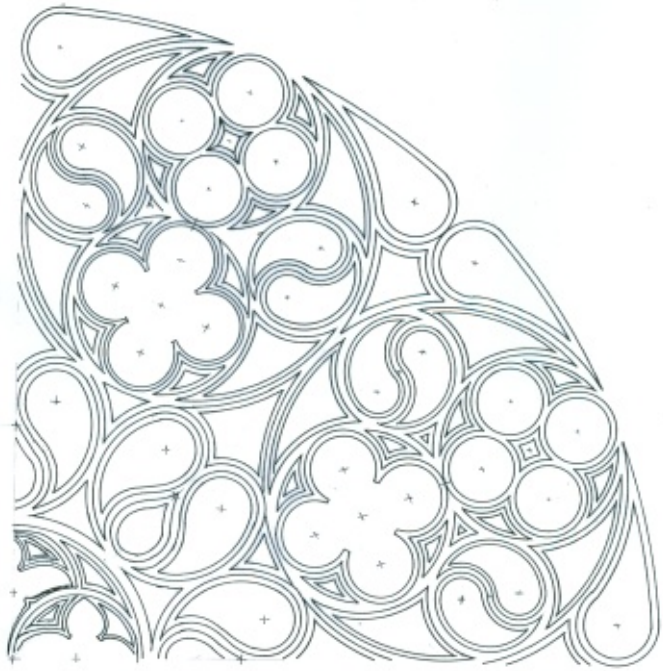


ELEVATION OUEST  
D'après relevé J.L. Rebière, ACMH

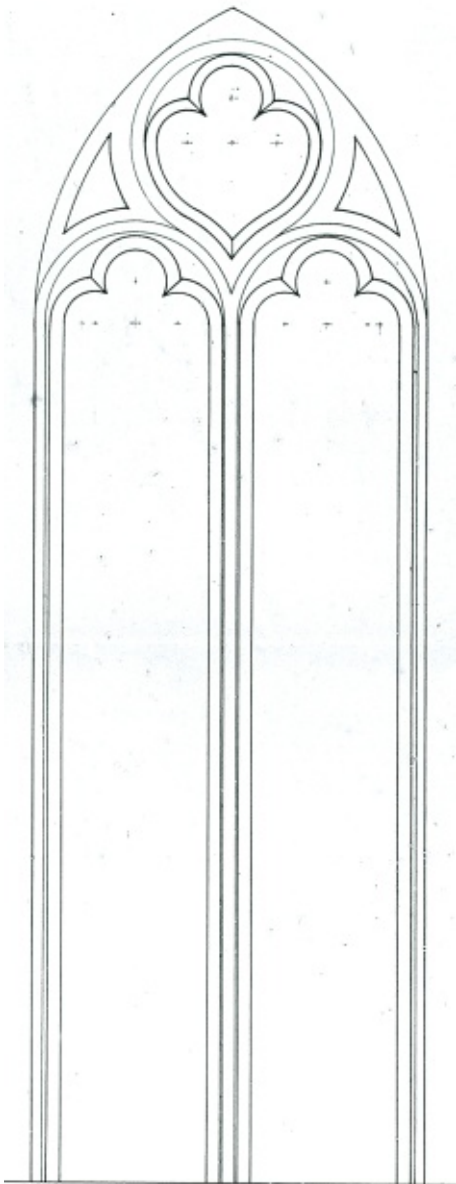




H11. Rose de réseau



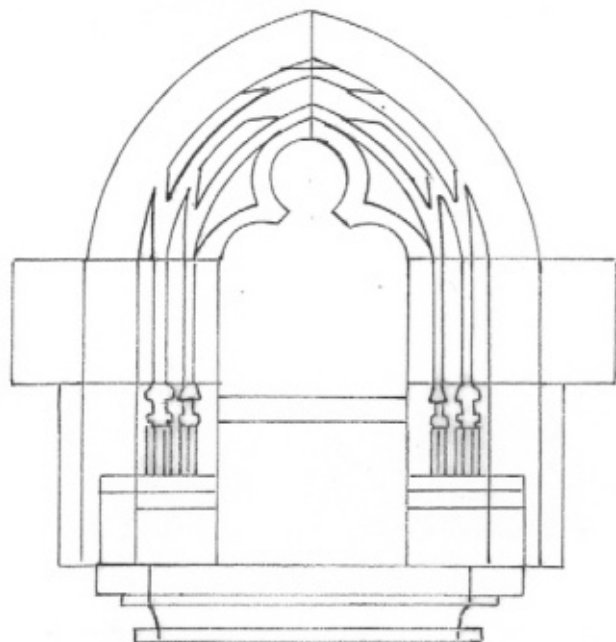
J1. Détail du remplage de la rose



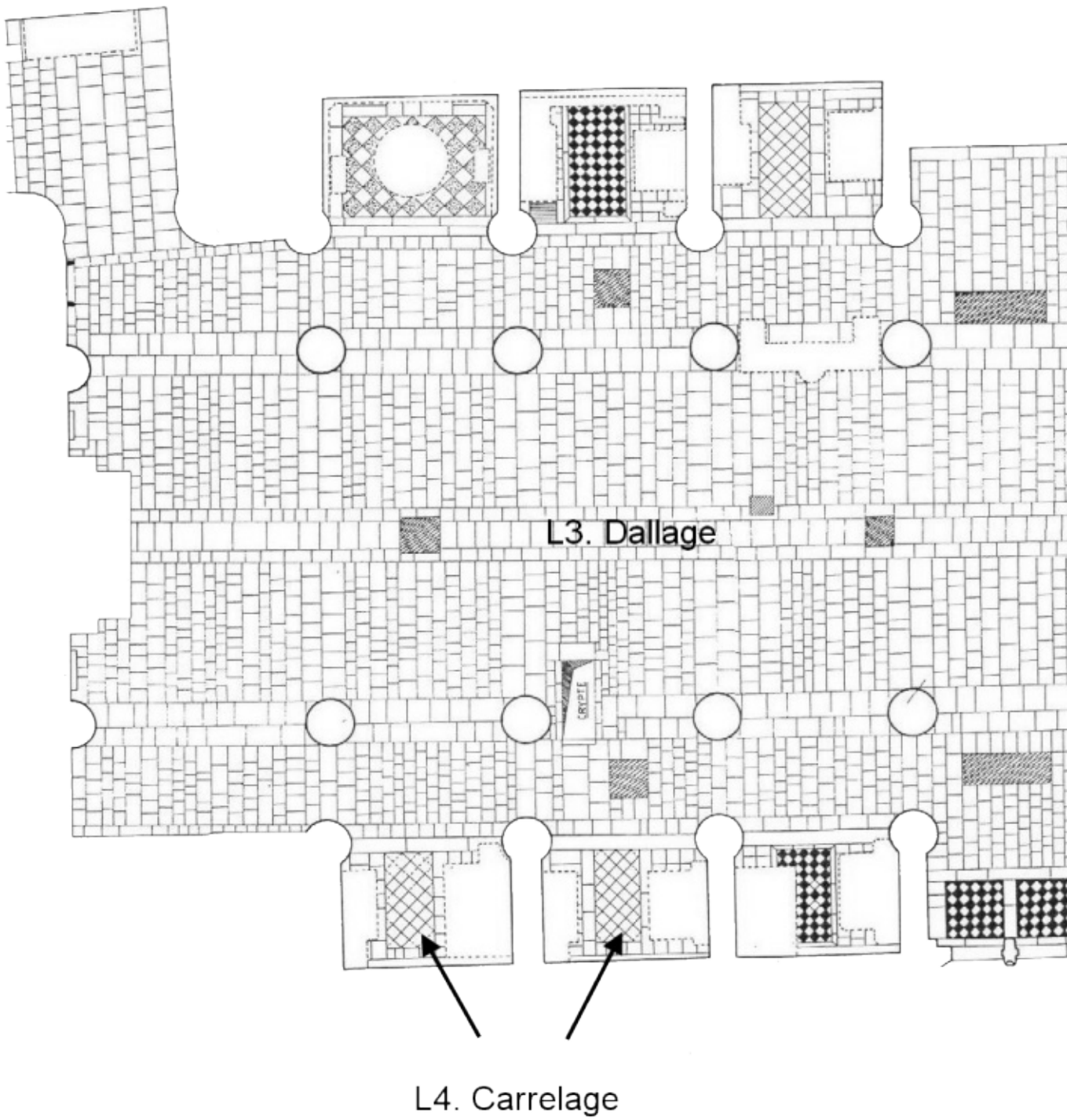
J1. Détail du remplage d'une fenêtre haute

**EXTERIEUR/INTERIEUR**

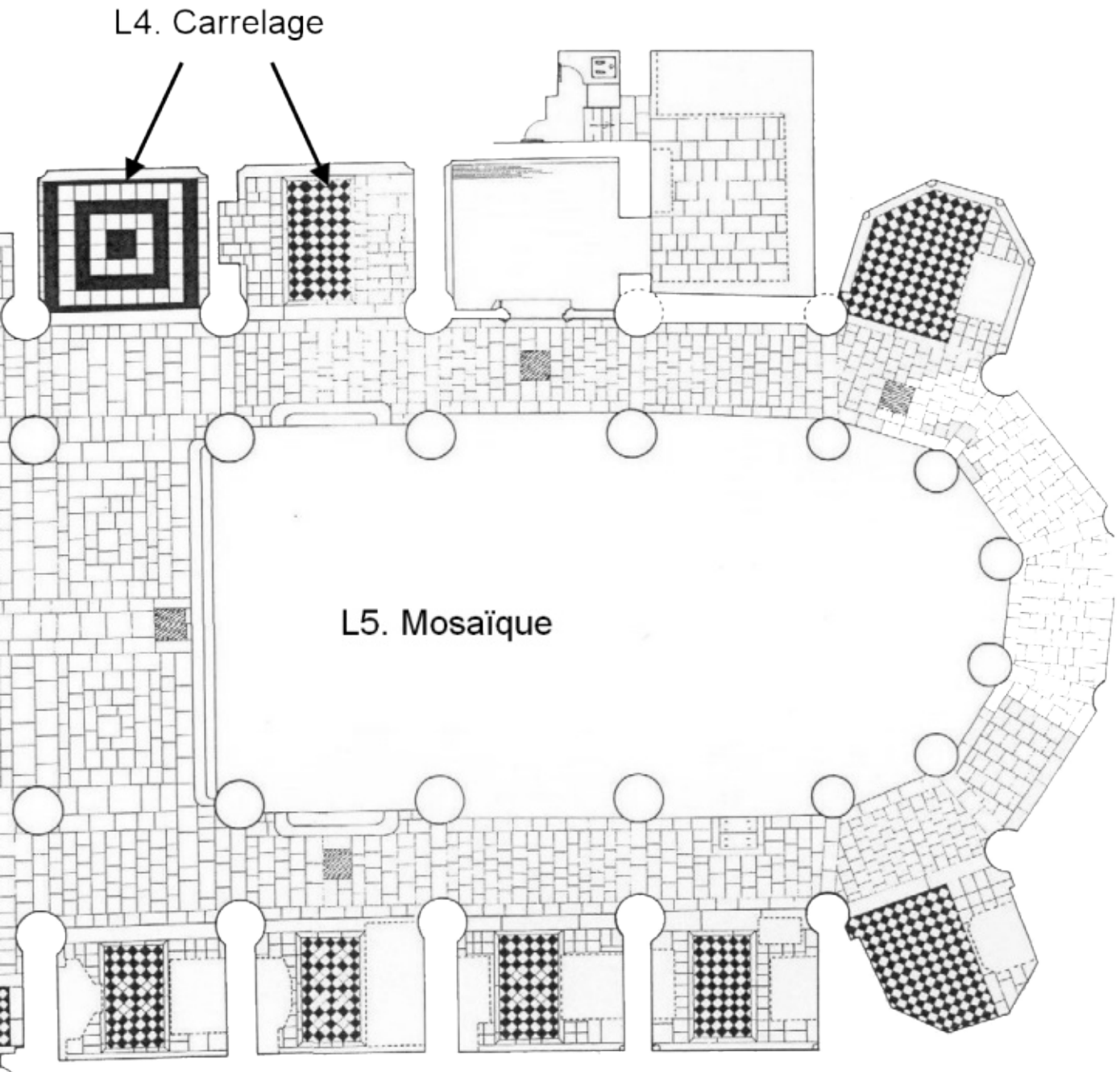
- H2. Niche
- H11. Rose
- H13. Fenêtre haute
- J1. Remplage
- J2. Réseau
- J4. Meneau



H2. Niche



- SOLS**  
L2. Pavage  
L3. Dallage  
L4. Carrelage  
L5. Mosaïque



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE ET SOLS  
Relevé Jean-Marc Petit, STAP

**GLOSSAIRE** d'après « Architecture vocabulaire », édition de 1972, Inventaire Général des monuments et des richesses de la France par M. Jean-Marie Pérouse de Montclos

**EXTERIEUR**

- A. Parties extérieures (p.43)
1. Massif antérieur
  2. Perron
  3. Porche hors-oeuvre
  4. Partie centrale de la façade ouest
  5. Clocher
  6. Souches
  7. Paries hautes
  8. . Corps longitudinal
  9. Chevet
- B. Organes de stabilité (p.44)
1. Arc-boutant
  2. Batterie d'arcs-boutants
  3. Culée
  4. Contrefort
  5. Pinnacle
- C. Murs (p.45)
1. Mur gouttereau
  2. Mur de croupe polygonal
  3. Pignon
  4. Corniche
  5. Empattement
  6. Larmier
  7. Chaperon
  8. Fruit
  9. Talus
  10. Glacis
  11. Ressaut
  12. Retraite
  13. Surplomb
- D. Garde-corps (p.46)
1. Garde-corps
  2. Garde-corps ajouré
  3. Remplage
  4. Parapet
  5. Parapet crénelé
  6. Créneaux
  7. Merlon
  8. Socle
  9. Appui
  10. Dé
- E. Couvertures (p.47,48)
1. Voûte à extrados en couverture
  2. Flèche en pierre octogonale
  3. Crochet
  4. Girouette
  5. . Lauze de schiste
  6. Long-pan
  7. Appentis
  8. Toit à deux versants
  9. Croupe polygonale
  10. Toit brisé
  11. Terrasson
  12. Brisis
  13. Egout
  14. Arêtier
  15. Rive
  16. Noue
  17. Lucarne à fronton
  18. Chatière
  19. Ligne de faite
  20. Crête
  21. Chéneau
  22. Tuyau de descente
  23. Caniveau
  24. Gargouille

**EXTÉRIEUR / INTÉRIEUR**

- F. Escaliers (p.49)
1. Escalier
  2. Tour hors-oeuvre
  3. Tour demi-hors-oeuvre
  4. Cage
  5. Lanterne
  6. Noyau
  7. Volée
  8. Palier
  9. Escalier en vis
- G. Murs (p.50,51)
1. Pierre de taille
  2. Pan
  3. Joint
  4. Parement
  5. Assise
  6. Appareil réglé
  7. Appareil régulier
  8. Besace
  9. Trumeau
  10. Retombée
  11. Mur sous-appui
  12. Allège
  13. Plein-de-travée
- H. Baies (p.52,53)
1. Baie
  2. Niche
  3. Arcade
  4. Grande-arcade
  5. Arcature
  6. Portail
  7. Porte
  8. Jour
  9. Oculus
  10. Oculus polylobé
  11. Rose
  12. Fenêtre
  13. Fenêtre-haute
  14. Lucarne à fronton
  15. Chatière
  16. Claire-voie
- I. Cadre de la baie (p.54,55,56)
1. Embrasure
  2. Ebrasement
  3. Tableau
  4. Feuillure
  5. Seuil
  6. Appui
  7. Piédroit
  8. Chambranle
  9. Claveau/ Voussoir
  10. Sommier
  11. clef
  12. Linteau
  13. Plate-bande
  14. Arc
  15. Arc en plein-cintre
  16. Arc segmentaire
  17. Arc brisé
  18. Arc en tiers-point
  19. Arc en lancette
  20. Voussure
  21. Voussure appareillée en rouleaux à ressauts
  22. Archivolte
  23. Gable
  24. Pinnacle à 45°
  25. Imposte

**INTÉRIEUR**

- J. Fermeture de la baie (p.57,58)
1. Remplage
  2. Réseau
  3. Tympan
  4. Meneau
  5. Pilier central
  6. Traverse d'imposte
  7. Dormant
  8. Traverse dormante
  9. Tympan de menuiserie
  10. Vantail
  11. Abat-son
  12. Vitrail
- K. Clochers (p.59)
1. Loggia
  2. Chambre des cloches
  3. Beffroi
  4. Cloche
  5. Joug
  - . Anses
  - . Cerveau
  - . Epaule
  - . Robe
  - . Panse
  - . Pince
  - . Lèvre inférieure
  - . Battant
  - . Faussure
- L. Sols (p.60)
1. Soubassement
  2. Pavage
  3. Dallage
  4. Carrelage
  5. Mosaïque
  6. Plancher
  7. Poutre
  8. Solive
  9. Parquet
- M. Parties intérieures (p.61,62)
1. Niveau
  2. Travée de plan
  3. Crypte
  4. Vaisseau
  5. Nef
  6. Choeur
  7. Abside
  8. Collatéral/ Bas-côté
  9. Déambulatoire
  10. Chapelles latérales
  11. Chapelles rayonnantes
- N. Supports verticaux (p.62)
1. Colonne
  2. Colonne engagée
  3. Pilier engagé à noyau cylindrique flanqué de colonnes
  4. Socle
  5. base prismatique
  6. Rond-point
  7. Culot
- O. Voûtes (p.63)
1. Voûte
  2. Voûte d'ogives
  3. Ogives
  4. Intrados
  5. Extrados
  6. Retombée
  7. Rein
  8. Quartier
  9. Arc doubleau
  10. Arc formeret
  11. Trompe
- P. Charpente (p.64, 65)
1. Charpente
  2. Moise
  3. Entrait
  4. Petit-entrait en moise
  5. Arbalétrier
  6. Blochet
  7. Jambette en moise
  8. Sablière
  9. Faîtage
  10. Sous-faîtage en moise
  11. Poinçon
  12. Contrefiche
  13. Panne
  14. Chevron
  15. Croix-de-Saint-André
  16. Enrayure
  17. Coyer
  18. Petit-coyer en moise
  19. Arêtier de croupe
  20. Noue

# EXTÉRIEUR

## A. PARTIES EXTÉRIEURES

**A1. Massif antérieur:** ensemble des dispositions structurelles d'une église de plan allongé à l'extrémité opposée à celle du chœur, comprenant les tours, le porche et les premières travées du vaisseau central. Le massif-antérieur ne fait pas partie de la nef.

**A2. perron:** Degré extérieur donnant accès à une entrée.

**A3. Porche hors oeuvre surélevé:** pièce ou galerie devant l'entrée d'un bâtiment formant habituellement avant-corps bas (ayant sa couverture propre) devant la façade qu'il commande. Le porche surélevé forme palier de l'escalier extérieur commandant l'entrée d'un bâtiment.

**A4. Partie centrale de la façade ouest:** élévation comprise entre les deux tours clochers de la façade ouest.

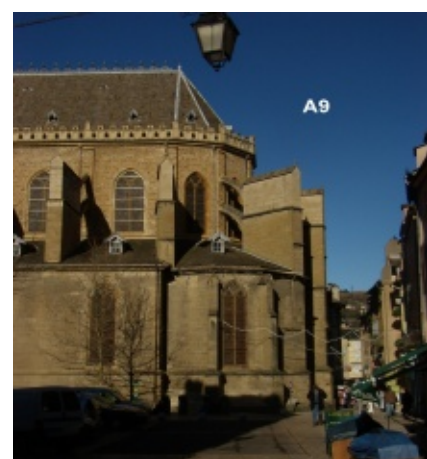
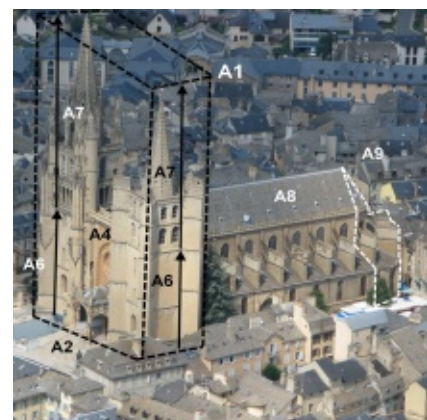
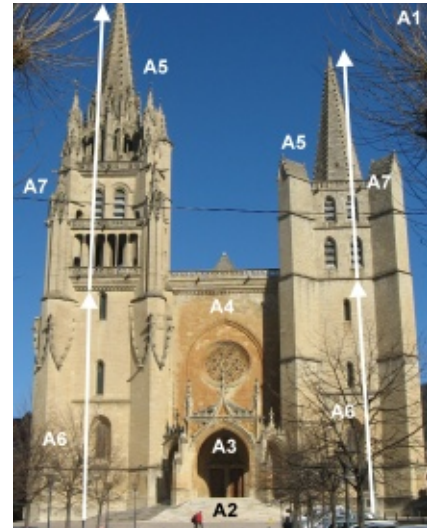
**A5. Clocher:** ouvrage destiné à recevoir les cloches; ne pas appeler clocher la tour d'une église qui n'est pas destinée à porter des cloches. La « Chambre des cloches » est l'étage d'une tour qui abrite les cloches; le « Beffroi » est la charpente placée dans la chambre et portant les cloches.

**A6. Souches:** partie basse d'une tour liée à un autre corps de bâtiment ou engagé dans celui-ci.

**A7. Parties hautes:** ce sont les parties dégagées opposées à la souche.

**A8. Corps longitudinal:** c'est une partie de bâtiment présentant une certaine autonomie, dont l'axe est celui du bâtiment.

**A9. Chevet:** extrémité extérieure de l'église du côté du maître autel. En d'autres termes, c'est la partie du chœur vue par un observateur placé à l'extérieur dans l'axe longitudinal de la cathédrale.



# EXTÉRIEUR

## B. ORGANES DE STABILITÉ

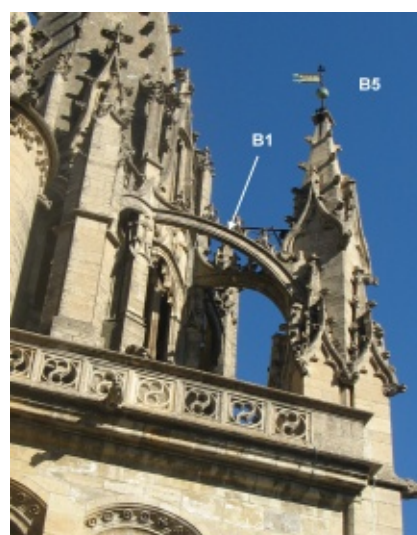
**B1. Arc-boutant:** organe de contrebutement formé d'un arc surmonté d'un petit mur aux assises horizontales et au faîte généralement rampant, neutralisant par sa propre poussée une partie des poussées localisée d'une voûte ou d'un autre arc: il reporte le reste de ces poussées sur une culée; c'est donc également un organe d'étrésillonnement.

**B2. Batterie d'arcs-boutants:** ensemble d'arcs boutants dans un même plan vertical. Dans la batterie à arcs superposés, les arcs placés les uns au-dessus des autres retombent sur la même culée.

**B3. Culée:** organe d'épaulement formé par un massif de maçonnerie isolé, portant la naissance d'une voûte ou d'un arc et amortissant les poussées propres à ces éléments et celles qu'ils ont pour fonction de transmettre.

**B4. Contrefort:** organe d'épaulement et de raidissement formé par un massif de maçonnerie en saillie sur le mur ou le support qu'il épaulement: c'est donc une sorte de culée engagée.

**B5. Pinnacle:** élément décoratif élancé de plan carré ou polygonal terminé en pyramide ou en cône effilé.



# EXTÉRIEUR

## C. MURS

**C1. Mur gouttereau:** mur extérieur sous les gouttières ou les chéneaux d'un versant de toit à long pan.

**C2. Mur de croupe polygonale:** mur extérieur sous les gouttières ou les chéneaux d'un versant de toit à croupe polygonale.

**C3. Pignon:** partie supérieure d'un mur-pignon ou d'un mur-de-refend parallèle aux fermes, correspondant à la hauteur du comble.

**C4. Corniche:** couronnement allongé d'une élévation, d'un morceau d'élévation formé de moulures en surplomb les unes sur les autres.

**C5. Empattement:** surépaisseur d'un mur dans sa partie inférieure.

**C6. Larmier:** membre horizontal en saillie sur le nu du mur, destiné à en écarter les eaux pluviales.

**C7. Chaperon:** couronnement d'un faîte d'un mur isolé, formé par une surépaisseur plus ou moins moulurée ou par un petit toit.

**C8. Fruit:** quand la base du mur est en avant de l'aplomb pris à son sommet, il y a fruit; dans le cas contraire, il y a contre-fruit.

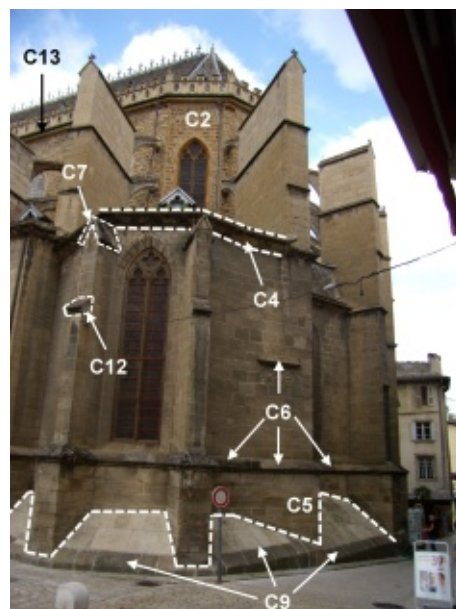
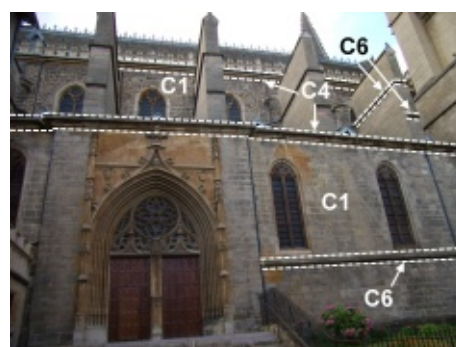
**C9. Talus:** c' est la face d'un mur ou d'une partie de mur ayant un fruit très accentué.

**C10. Glacis:** c'est la face d'une partie de mur se rapprochant de l'horizontale.

**C11. Ressaut:** rupture de l'alignement ou de l'aplomb du mur formant théoriquement deux arêtes, l'une saillante, l'autre rentrante.

**C12. Retraite:** c'est un ressaut portant le nu d'une partie haute en arrière de celui d'une partie basse.

**C13. Surplomb:** c'est un ressaut portant le nu d'une partie haute en avant de celui d'une partie basse.



# EXTÉRIEUR

## D. GARDES-CORPS

**D1. Garde-corps:** ouvrage à hauteur d'appui formant protection devant un vide.

**D2. Garde-corps ajouré:** c'est un garde-corps percé d'ouvertures décoratives qui le réduisent à un remplage.

**D3. Remplage:** ensemble des parties fixes, dans le même matériau que l'embrasure (ébrasement et créneau), rapportées dans celles-ci pour en réduire ou diviser l'ouverture.

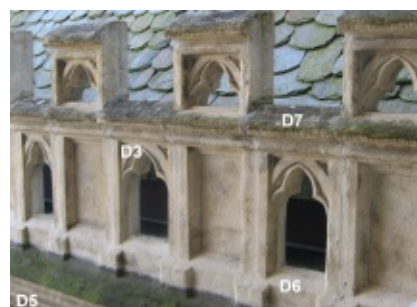
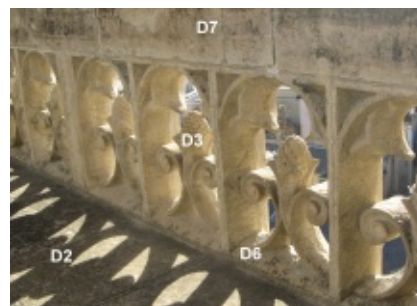
**D4. Parapet:** mur plein formant garde-corps.

**D5. Parapet crénelé:** parapet avec des entailles rectangulaires appelées créneaux. **Le merlon** est la partie pleine entre deux créneaux.

**D6. Socle:** massif surélevant un support.

**D7. Appui:** élément horizontal, assise ou tablette, limitant le garde-corps par le haut (couronnement continu).

**D8. Dé:** petit muret posé à intervalles réguliers.





# EXTÉRIEUR

## E. COUVERTURE

**E1. Voûte à extrados en couverture:** voûte dont l'extrados à l'air libre forme couverture.

**E2. Flèche en pierre octogonale:** couverture de plan centré dont la base est un octogone et ayant un grand développement en hauteur, la hauteur étant supérieure à la largeur de sa base. La flèche en maçonnerie est une voûte pyramidale élancée à extrados en couverture.

**E3. Crochet:** ornement en forme de feuille à extrémité recourbée.

**E4. Girouette:** plaque métallique montée sur une tige et tournant sous l'action du vent dont elle indique la direction.

**E5. Lauze de schiste:** pierre plate en schiste clivée, brochée et taillée à la marteline.

**E6. Long-pan:** versant principal d'un toit allongé.

**E7. Appentis:** toit à un seul versant dont le faîte s'appuie sur ou contre un mur.

**E8. Toit à deux versants:** toit à deux longs pans, terminé à ses extrémités par des pignons ou des croupes.

**E9. Croupe polygonale:** versants couvrant l'extrémité polygonale d'un bâtiment.

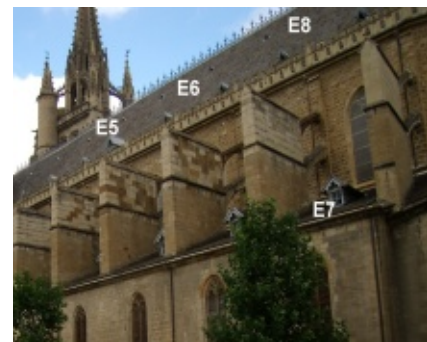
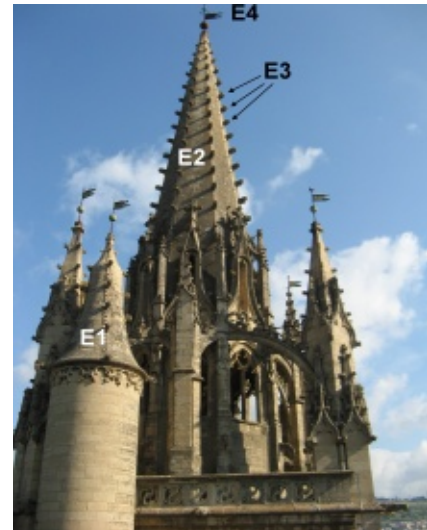
**E10. Toit brisé:** toits dits "à la Mansard" constitué de deux pentes différentes sur le même versant séparées par une arête saillante, la ligne de brisis.

**E11. Terrasson:** c'est la partie supérieure en pente douce d'un toit brisé.

**E12. Brisis:** c'est la partie inférieure en pente raide d'un versant de toit brisé.

**E13. Egout:** partie inférieure d'un versant.

**E14. Arêtier:** c'est l'élément de couverture couvrant un angle saillant.



# EXTÉRIEUR

## D. COUVERTURES

**E15. Rive:** limite d'un versant couvrant les rampants d'un pignon.

**E16. Noue:** c'est l'arête rentrante formée par la rencontre de deux versants de toit.

**E17. Lucarne à fronton:** ouvrage construit sur un toit et permettant d'éclairer le comble par une ou plusieurs fenêtres, c'est à dire des baies placées dans un plan vertical et leur encadrement.

**E18. Chatière:** petit ouvrage en métal, en céramique, etc., placé sur un versant et couvrant une petite ouverture destinée à aérer le comble.

**E19. Ligne de faîte:** c'est celle qui relie les points les plus élevés déterminés par l'intersection de deux versants d'un toit.

**E20. Crête:** ornement en métal ou en terre cuite qui court sur le faîte d'un toit.

**E21. Chéneau:** canal en pierre ou en bois recouvert de métal, placé à la base d'un versant pour recevoir les eaux de pluie et les conduire vers les évacuations.

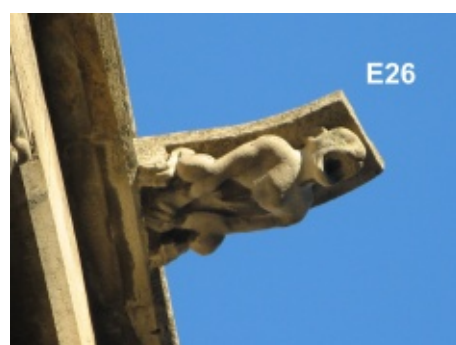
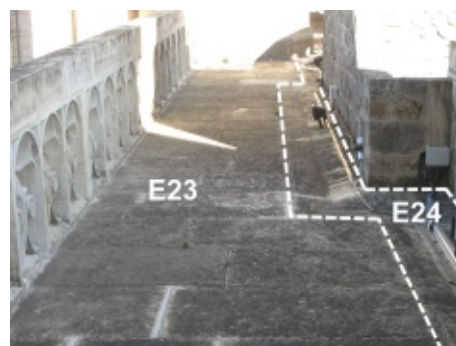
**E22. Tuyau de descente:** tuyau d'évacuation des eaux, vertical ou en pente.

**E23. Terrasse:** couverture horizontale d'un bâtiment. La terrasse est généralement bordée par un garde-corps.

**E24. Caniveau:** canal d'évacuation des eaux, généralement en pierre, placé sur le sol.

**E25. Gargouille:** conduit d'évacuation des eaux, percé dans une corniche et généralement orné.

**E26. Gargouille saillante:** c'est un tuyau ou demi-tuyau saillant, généralement en forme de figure fantastique dont la gueule crache les eaux à distance des murs.



# EXTÉRIEUR / INTÉRIEUR

## F. ESCALIERS

**F1. Escalier:** Ouvrage formé de marches et permettant de passer d'un plan à un autre.

**F2: Tour d'escalier hors-oeuvre:** Se dit d'une tour d'escalier tenant à un autre corps de bâtiment plus important par un ou plusieurs de ses côtés.

**F3. Tour d'escalier demi-hors-oeuvre:** se dit d'une tour d'escalier partiellement engagé dans un autre corps de bâtiment plus important.

**F4. Lanterne:** partie d'un mur de cage, d'une tourelle d'escalier, s'élevant au-dessus du dernier palier et formant une sorte d'édicule dont la porte donne accès à une terrasse ou à une coursière.

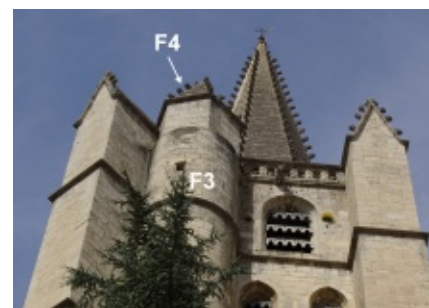
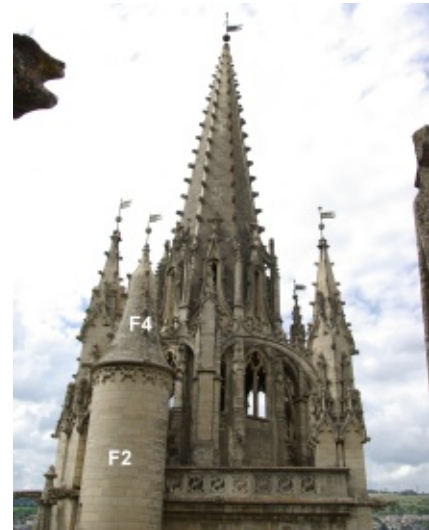
**F5. Cage:** espace intérieur à l'intérieur duquel se développe l'escalier.

**F6.Noyau:** support généralement monocylindrique montant de fond et portant l'escalier du côté opposé au mur de cage. L'escalier à vis a un noyau central.

**F7. Volée:** partie d'escalier, formée de marches, délimitée par les repos ou par les paliers.

**F8. Palier:** plate-forme à hauteur d'étage, commandant une ou plusieurs pièces. On appelle « repos » la Plate-forme ou large marche qui rompt la pente de l'escalier et sépare les volées entre deux paliers.

**F9. Escalier en vis:** escalier tournant formé uniquement de marches gironnées.



# EXTÉRIEUR / INTÉRIEUR

## G. MURS

**G1. Pierre de taille:** pierre dont la queue présente des pans dressés et des arêtes vives donnant des joints rectilignes au parement de la maçonnerie.

**G2. Pan:** c'est l'une des surfaces planes d'une pierre taillée. La « tête » est le pan qui reste apparent après la pose; la « queue », la partie qui est prise dans la construction. Sur les pierres qui présentent des lits en carrière (calcaire), on nomme encore « lits » les pans taillés parallèlement à ces lits de carrière. La pierre en « délit » est posée de manière que ses lits de carrière soient verticaux.

**G3. Joint:** espace entre deux éléments, généralement rempli de mortier, de plâtre ou par des plaques de plomb. Le mot désigne également la couche de matériau remplissant cet espace. Le « joint de lit » sépare deux assises; le « joint-montant », deux blocs d'une même assise.

**G4. Parement:** surface visible d'une construction en pierre, en terre ou en brique. Ne pas confondre le parement avec le nu qui est la surface plane du mur, abstraction faite des saillies.

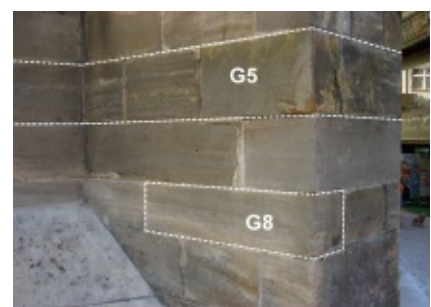
**G5. Assise:** rang d'éléments de même hauteur, posé de niveau ou rampant.

**G6. Appareil réglé:** appareil à joints de lits rectilignes, formé d'assises de hauteur variable.

**G7. Appareil régulier:** appareil à assises régulières constituées d'éléments dont les longueurs en parement varient en alternance régulière. Quand tous les éléments ont la même longueur en parement, on parle d'« appareil régulier cubique ou allongé ».

**G8. Besace:** rencontre de deux pans de maçonnerie dont les éléments sont liés d'une assise sur l'autre.

**G9. Enduits:** revêtement en plâtre, en ciment, en stuc, que l'on étend en couches minces.



# EXTÉRIEUR / INTÉRIEUR

## G. MURS

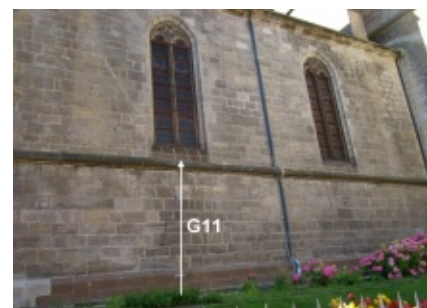
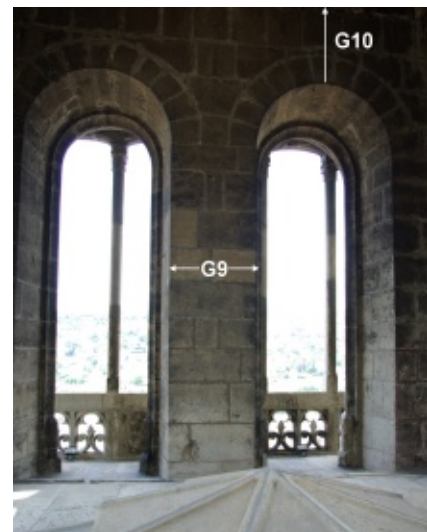
**G9. Trumeau:** pan de mur entre deux embrasures au même niveau. Ne pas appeler trumeau le pilier central qui sépare deux baies jumelées ou divise une porte à deux vantaux.

**G10. Retombée:** pan de mur compris entre le plafond ou la corniche intérieure et le couvrement de l'embrasure qui se trouve au-dessous. La retombée n'apparaît qu'à l'intérieur.

**G11. Mur sous-appui:** pan de mur compris entre le sol et l'appui d'une fenêtre. Lorsque ce pan est moins épais que le reste du mur, il prend le nom d'allège et fait parti alors du remplage de la baie.

**G12. Allège:** pan de mur fermant l'embrasure d'une fenêtre entre le sol et l'appui qui est plus mince que le mur dans lequel est percée l'embrasure. Ne pas appeler allège un mur sous-appui ayant la même épaisseur que le reste du mur.

**G13. Plein-de-travée:** pan de mur compris entre les baies d'une même travée. La retombée d'une baie fait partie du même plein-de-travée que le mur sous-appui de la baie placée au-dessus. Le premier plein-de-travée d'une élévation est situé entre le sol et l'appui de la première fenêtre; le dernier entre le couvrement de la dernière baie et le couronnement de l'élévation.



# EXTÉRIEUR / INTÉRIEUR

## H. BAIES

**H1. Baie:** c'est une ouverture de fonction quelconque, ménagée dans une partie construite, et son encadrement.

**H2. Niche:** renforcement dans l'épaisseur d'un mur, théoriquement destiné à recevoir un élément décoratif, et son encadrement.

**H3. Arcade:** baie libre couverte d'un arc dont les piédroits prennent naissance sur un sol. L'ouverture elle-même peut ne pas descendre jusqu'au sol, un muret remplissant l'espace entre les piédroits.

**H4. Grande-arcade:** arcade séparant le vaisseau central des collatéraux.

**H5. Arcature:** suite de petites baies libres couvertes d'un arc.

**H6. Portail:** composition monumentale à une ou plusieurs portes extérieures.

**H7. Porte:** baie de communication fermée par des vantaux.

**H8. Jour:** petite baie, généralement sans fermeture, donnant de la lumière ou ayant un rôle décoratif.

**H9. Oculus:** jour dont le tracé est un cercle, un ovale ou un polygone tendant vers le cercle ménagé dans un mur ou un couverture.



# EXTÉRIEUR / INTÉRIEUR

## H. BAIES

**H10. Oculus polylobé:** c'est un oculus qui présente au moins cinq lobes dessinés par le tracé même de l'oculus ou par un réseau doublant intérieurement un tracé circulaire.

**H11. Rose:** baie circulaire à réseau évoquant le dessin d'une fleur. La rose est une fenêtre ou une partie comprise dans le réseau d'une fenêtre.

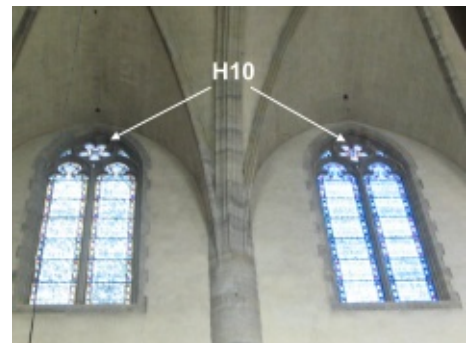
**H12. Fenêtre:** baie ou groupement de baies dans un plan vertical, muni d'une fermeture vitrée et donnant du jour à l'intérieur du bâtiment. Ne pas appeler fenêtre une baie sans fermeture vitrée.

**H13. Fenêtre haute:** fenêtre éclairant directement le vaisseau central, percée dans la partie supérieure de l'élévation intérieure.

**H14. Lucarne à fronton:** ouvrage construit sur un toit et permettant d'éclairer le comble par une ou plusieurs fenêtres, c'est à dire des baies placées dans un plan vertical et leur encadrement.

**H15. Chatière:** petite lucarne de ventilation.

**H16. Claire-voie:** suite de baies libres ou de fenêtres contiguës ajourant un niveau d'élévation sur la longueur de plusieurs travées: ces baies sont séparées les unes des autres par les supports verticaux du couvrement du bâtiment.



# EXTÉRIEUR / INTÉRIEUR

## I. CADRE DE LA BAIE

**I1. Embrasure:** espace ménagé dans l'épaisseur d'une construction par le percement d'une baie. Dans les baies à fermeture, on distingue une « embrasure intérieure » comprise entre la fermeture et le parement intérieur, et une « embrasure extérieure » comprise entre la fermeture et le parement extérieur.

**I2. Ebrasement:** disposition convergente des côtés d'une embrasure. Par extension, le mot ébrasement désigne le côté oblique de la baie ébrasée.

**I3. Tableau:** côté vertical d'une embrasure, parallèle à l'axe en plan de celle-ci.

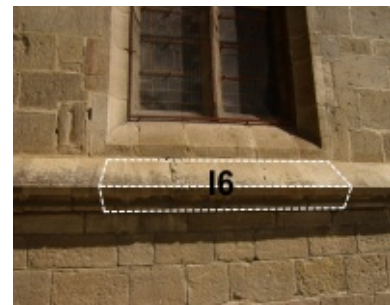
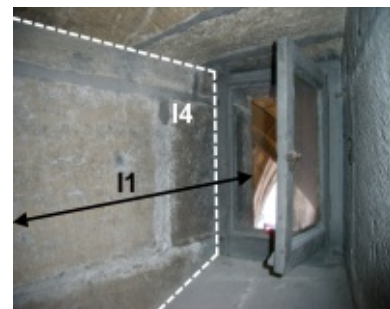
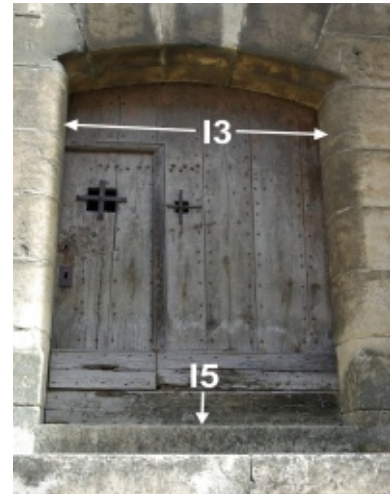
**I4. Feuillure:** ressaut pratiqué dans l'embrasure d'une baie pour recevoir les bords d'un dormant ou d'un vantail.

**I5. Seuil:** sol d'une porte. Le « seuil surélevé » est une marche entièrement comprise dans l'embrasure d'une porte.

**I6. Appui:** élément, assise ou tablette, limitant une baie par le bas et couronnant l'allège ou le mur sous-appui.

**I7. Piédroit:** montant portant le couverture de la baie. Le piédroit peut être isolé (colonne, pilier, etc...).

**I8. Chambranle:** cadre mouluré de la baie, en bois ou en pierre, se développant sur le nu du pan dans lequel la baie est percée.





# EXTÉRIEUR / INTÉRIEUR

## I. CADRE DE LA BAIE

**I9. Claveau et voussoir:** Élément de l'appareil d'une plate-bande, d'un arc ou d'une voûte taillé en forme de coin.

**I10. Sommier:** C'est un claveau portant directement sur le piédroit, le support ou le tas-de-charge. Il a un lit de dessous horizontal et un lit de dessus en coupe.

**I11. Clef:** C'est un claveau formant le milieu d'une plate-bande, le faîte d'un arc ou d'une voûte, la tête d'une nervure.

**I12. Linteau:** bloc de pierre, pièce de bois ou de métal couvrant une baie et présentant un soffite. Il reçoit la charge des parties au-dessus de la baie et la reporte sur deux points d'appui.

**I13. Plate-bande:** organe clavé porté par deux points d'appui et présentant un soffite. La plate-bande ne se distingue du linteau que par le fait qu'elle est appareillée et de l'arc que par le fait qu'elle est rectiligne.

**I14. Arc:** organe clavé porté par deux points d'appui et présentant un intrados formé d'un seul rouleau de voussoirs.

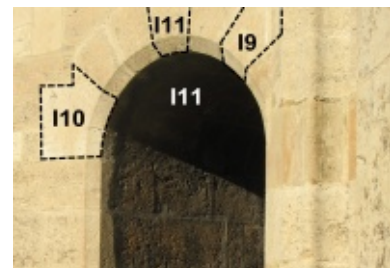
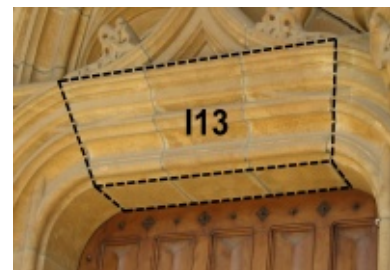
**I15. Arc en plein cintre:** c'est un segment égal ou sensiblement égal au demi-cercle.

**I16. Arc segmentaire:** c' est un arc surbaissé, en segment inférieur au demi-cercle.

**I17. Arc brisé:** c'est un arc à deux branches concaves se rejoignant en pointe au faîte.

**I18. Arc en tiers point:** c'est un arc brisé dans lequel s'inscrit un triangle équilatéral.

**I19. Arc en lancette:** c'est un arc plus aigu que l'arc en tiers-point.



# EXTÉRIEUR / INTÉRIEUR

## I. CADRE DE LA BAIE

**I20. Vousure:** petite voûte couvrant l'embrasure profonde d'une baie ébrasée: son intrados est engendré par la translation d'une génératrice prenant appui à ses extrémités sur deux directrices de même tracé mais d'ouverture différente, généralement matérialisées par les deux arcs de front. Suivant le tracé de ces directrices, on distingue la vousure plein-cintre, segmentaire, etc... La vousure est généralement appareillée en rouleaux..

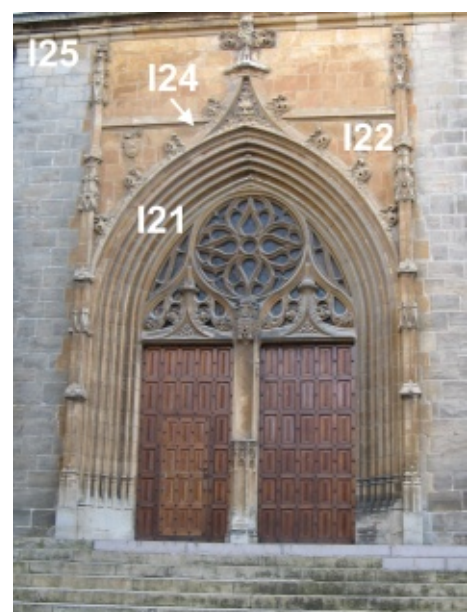
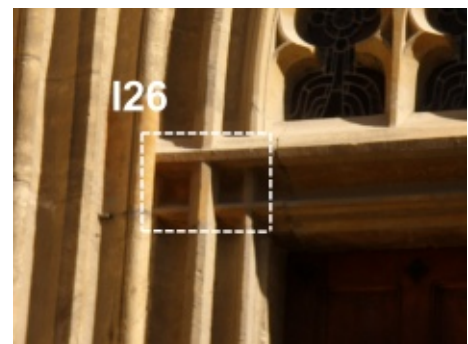
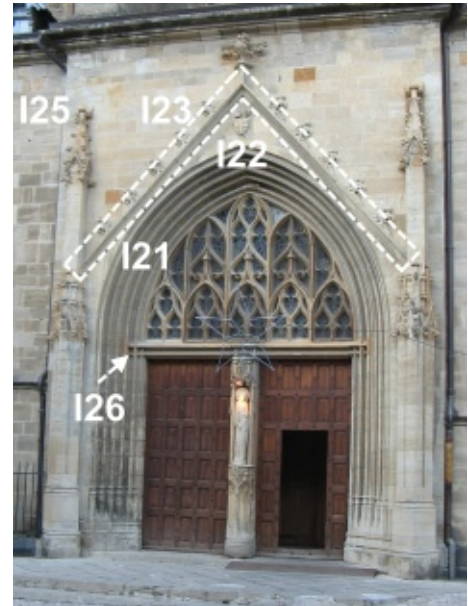
**I21. Vousure appareillée en rouleaux à ressauts:** la vousure est formée comme l'arc à ressauts de plusieurs rouleaux en surplomb qui ont pour fonction de couvrir l'embrasure.

**I22. Archivolte:** corps de moulures porté par le front d'un arc ou d'une vousure, au nu ou en saillie sur le nu du mur.

**I23/24. Gâble:** couronnement pyramidé coiffant l'arc de couverture d'une baie ou l'arc de front d'une voûte, formé, soit par des rampants moulurés qui délimitent un tympan sur le mur lui-même, soit par un mur de peu d'épaisseur qui charge l'arc. Le gâble est habituellement triangulaire: il n'est donc nécessaire de le préciser que pour opposer le «**Gâble triangulaire**» (I23) au «**Gâble en accolade**» (I24), en arc brisé, etc. Le gâble peut-être «ajouré», c'est à dire que son tympan est réduit à un réseau. Ne pas appeler gâble le pignon d'une lucarne. Ne pas confondre le gâble avec l'archivolte.

**I25. Pinnacle à 45°:** élément décoratif élancé de plan carré ou polygonal terminé en pyramide ou en cône effilé, dont l'axe en élévation forme un angle de 45° avec l'axe de l'ensemble dont fait partie cet élément.

**I26. Imposte:** corps de moulure couronnant un piédroit ou un support vertical sans chapiteau, recevant la retombée d'un arc.



# EXTÉRIEUR / INTÉRIEUR

## J. FERMETURE DE LA BAIE

**J1. Remplage:** ensemble des parties fixes, dans le même matériau que l'embrasure, rapportées dans celle-ci pour en réduire ou diviser l'ouverture. Le remplage est formé par un mur léger, moins épais que celui dans lequel l'embrasure est ménagée, ou par des éléments ressemblant à des nervures.

**J2. Réseau:** ensemble des éléments de remplage formant des divisions nombreuses dans les baies ou parties de baie à tracé curviligne (réseau d'une rose). La partie haute des éléments de remplage comprise sous l'arc de couverture est un réseau. L'intrados de l'arc de couverture ne fait pas partie du réseau même quand il est polylobé.

**J3. Tympan:** paroi de remplissage diminuant par le haut l'ouverture d'une baie... Le tympan est généralement plein. Le tympan à jour est percé d'un jour. Le tympan ajouré est une sorte de réseau compris entre le couverture de l'embrasure et le couverture limitant la baie proprement dite.

**J4. Meneau:** élément vertical d'un remplage de fenêtre. Le meneau formé par un petit mur étroit divise la fenêtre en plusieurs baies; Le meneau formé par une colonnette, une nervure ou un faisceau de nervures divise la fenêtre en plusieurs compartiments appelés «formes».

**J5. Pilier central:** pilier portant la retombée des arcs des deux baies jumelées d'une porte ou soutenant en son milieu le linteau ou la plate-bande d'une porte à deux vantaux.

**J6. Traverse d'imposte:** c'est une traverse portant un tympan à hauteur d'imposte.



# EXTÉRIEUR / INTÉRIEUR

## J. FERMETURE DE LA BAIE

**J6. Dormant:** ensemble des éléments et des parties fixes en menuiserie, rapportés dans l'embrasure d'une baie pour porter les parties mobiles de la fermeture. Le « montant dormant » est un élément vertical d'un dormant, divisant la baie.

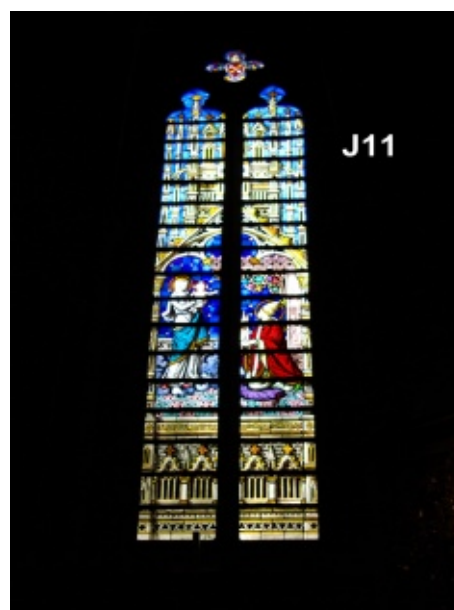
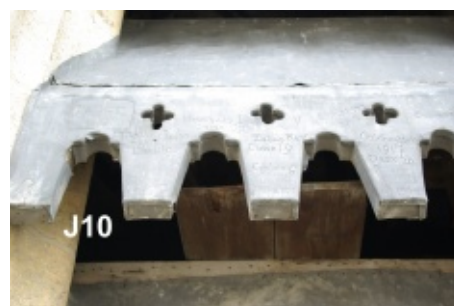
**J7. Traverse dormante:** élément horizontal d'un dormant divisant la baie. Le croisillon est une traverse formant une croix avec un montant.

**J8. Tympan de menuiserie:** partie de dormant diminuant par le haut l'ouverture d'une baie.

**J9. Vantail:** panneau plein, châssis vitré ou grille de fermeture pivotant sur un de ses bords verticaux.

**J10. Abat-son:** lame insérée obliquement dans la baie d'un clocher.

**J11. Vitrail:** panneau constitué de pièces de verre garnissant une baie ou un vitrage. La technique dominante est celle de l'assemblage de pièces de verre par des baguettes de plomb.



# EXTÉRIEUR / INTÉRIEUR

## K. CLOCHERS

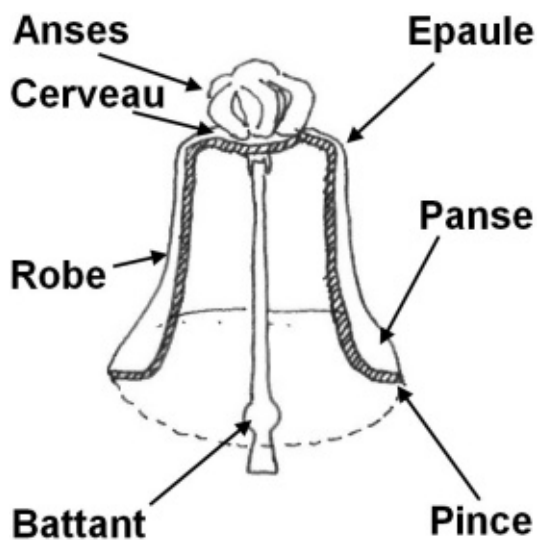
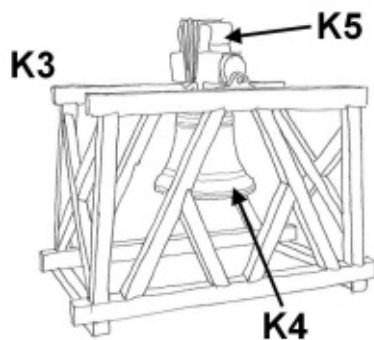
**K1. Loggia:** pièce à l'étage ouverte sur l'extérieur; ses baies n'ont pas de menuiserie.

**K2. Chambre des cloches:** étage d'une tour qui abrite les cloches.

**K3. Beffroi:** charpente placée dans la chambre des cloches et portant les cloches. Le beffroi est chargé d'absorber les vibrations et les efforts créés par le balancement des cloches, afin d'éviter qu'ils ne soient transmis au bâtiment.

**K4. Cloche:** instrument de percussion dont la forme la plus classique est une coupe renversée, et qui est généralement suspendue sur un beffroi.

**K5: Joug/Mouton:** élément généralement en bois, qui soutient la cloche et permet la mise en volée.



# INTÉRIEUR

## L. SOLS

**L1. Soubassement:** partie massive d'un bâtiment, construite au sol et ayant pour fonction réelle ou apparente de surélever les parties supérieures.

**L2: Pavage:** pavement du sol d'une rue, d'une place, d'une cour, d'un passage formé de «pavés».

**L3. Dallage:** pavement en grandes plaques de pierre, carrées ou rectangulaires, appelées «dalles».

**L4. Carrelage:** pavement formé de plaques carrées, rectangulaires, hexagonales, plus petites que la dalle, appelées carreaux.

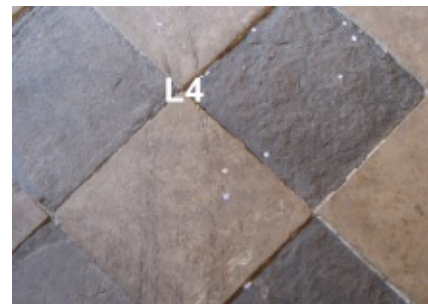
**L5. Mosaïque:** assemblage décoratif de petites pièces rapportées (pierre, marbre, terre cuite...) retenues par un liant et dont la combinaison figure un dessin.

**L6. Plancher:** pan de charpente horizontal séparant les étages d'un bâtiment et portant un sol.

**L7. Poutre:** dans un plancher, pièce maîtresse horizontale de gros équarrissage, perpendiculaire aux solives et soulageant celles-ci.

**L8. Solive:** les solives sont les pièces horizontales d'un plancher posées à distances régulières les unes des autres, sur lesquelles on établit l'aire du parquet, du carrelage.

**L9. Parquet:** aire de planches appelées «lames», clouées et assemblées, soit directement sur les solives, soit sur des pièces de bois de petit équarrissage, les «lambourdes».



# INTÉRIEUR

## M. PARTIES INTÉRIEURES

**M1. Niveau:** partie horizontale d'une élévation définie par une baie ou par une rangée de baies réelles ou feintes, notamment des niches. Seules les lucarnes qui sont au nu de l'élévation constituent un niveau: les autres ne font pas parties de l'élévation. Élévation à deux niveaux: grandes arcades et fenêtres-hautes.

**M2. Travées de plan:** parties d'un vaisseau de plan allongé comprise entre deux arcades qui se font vis-à-vis. La travée est droite dans un vaisseau dont l'axe est rectiligne, et tournante dans un vaisseau dont l'axe est un arc de cercle. Les travées de nef, d'avant-nef, de chœur, d'avant-chœur se comptent de l'avant vers l'arrière (c'est à dire d'Ouest en Est dans une église orientée). Les premières travées de nef sont celles qui prennent appui sur le massif antérieur (ou occidental), qui ont une structure différente. Les premières travées de chœur font suite à la division structurelle.

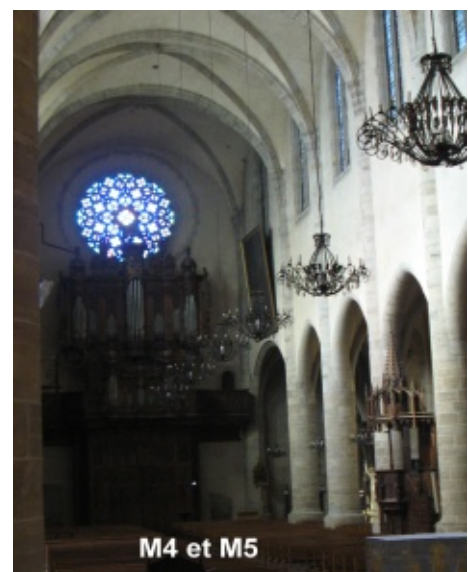
**M3. Crypte:** espace construit sous le sol d'une église, servant généralement de chapelle, et formé de galeries.

**M4. Vaisseau:** espace intérieur caractérisé par son développement dans la plus grande partie de la hauteur du bâtiment. Le vaisseau central est un vaisseau au milieu d'une composition comprenant des collatéraux, c'est à dire des vaisseaux collatéraux.

**M5. Nef:** partie de l'église de plan allongé comprise entre le massif antérieur et l'entrée du chœur. La nef comprend souvent plusieurs vaisseaux et des chapelles latérales.

**M6. Chœur:** le chœur liturgique est la partie de l'église réservée aux clercs, comprenant généralement le sanctuaire: il est délimité par une clôture et surélevé de trois marches.

**M7. Abside:** espace intérieur de plan cintré ou polygonal s'ouvrant sur une pièce ou sur un vaisseau. L'abside de chœur à déambulatoire est construite sur le rond-point et émerge extérieurement au-dessus du toit du déambulatoire.



# INTÉRIEUR

## M. PARTIES INTÉRIEURES

**M8. Collatéral:** vaisseau latéral. Le «bas-côté» est un collatéral peu élevé, ayant approximativement l'importance d'un rez-de-chaussée.

**M9. Déambulatoire:** collatéral tournant autour du rond-point. Le déambulatoire ne présente aucune partie droite.

**M10. Chapelles latérales:** chapelles ouvrant sur les côtés du vaisseau central ou de ses collatéraux.

**M11. Chapelles rayonnantes:** chapelles rayonnant autour de l'abside ou du déambulatoire.

## N. SUPPORTS VERTICAUX

**N1. Colonne:** support vertical isolé formé d'un fût dont le plan est un cercle ou un polygone régulier à plus de quatre côtés.

**N2. Colonne engagée:** la colonne engagée est un support vertical construit contre un mur et ayant l'apparence d'une colonne qui serait partiellement noyée dans le mur.

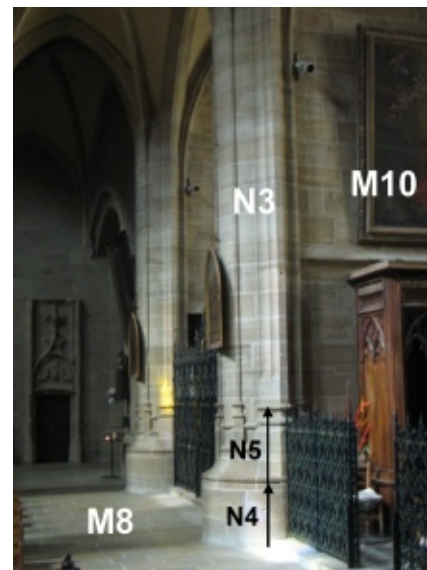
**N3. Pilier engagé à noyau cylindrique flanqué de colonnes:** support vertical dont le corps a un plan massé à noyau cylindrique flanqué de colonnes, engagé contre un mur.

**N4. Socle:** massif surélevant un support.

**N5. Base prismatique:** pied d'un support vertical, formé d'un corps de moulures prismatique.

**N6. Rond-point:** ensemble des supports du chœur et de leur couverture dans la partie tournante à l'extrémité postérieure du vaisseau centrale.

**N7. Culot:** organe en surplomb portant une charge, formé d'un seul élément taillé en cône, en pyramide renversée ou en quart de sphère (petit cul-de-lampe).





# INTÉRIEUR

## O. VOÛTES

**O1. Voûte:** ouvrage maçonné, construit entre des appuis, couvrant un espace et présentant un intrados. La voûte travaille comme l'arc et transmet à ses appuis des forces obliques.

**O2. Voûte d'ogives:** voûte construite sur le plan d'une voûte d'arêtes, mais sans arêtes, la rencontre des quartiers étant formée par des branches d'ogives.

**O3. Ogive:** arc en nervure allant d'un point d'appui à un autre en passant par la clef de voûte et remplaçant l'arête saillante que produirait la rencontre de deux quartiers ou de deux voûtains.

**O4. Intrados:** face inférieure curviligne de l'arc et de la voûte.

**O5. Extradados:** face supérieure arquée ou pyramidée d'un arc ou d'une voûte.

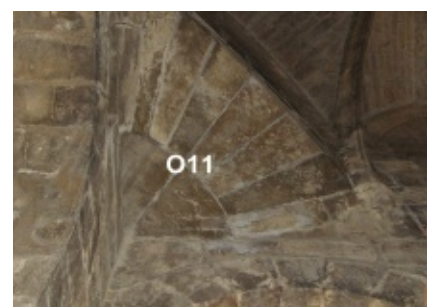
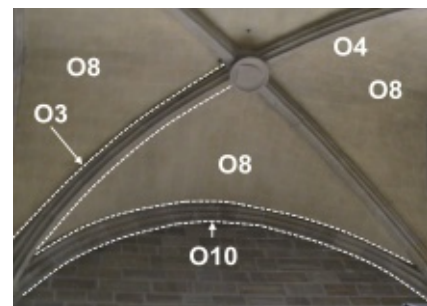
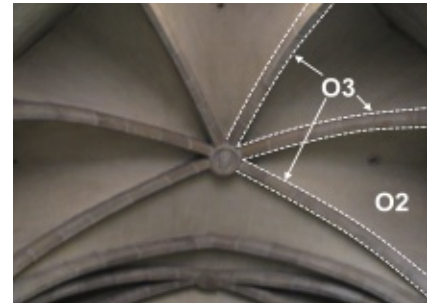
**O6/O7 Retombée/Rein:** la «retombée» partie inférieure de l'arc ou de la voûte. Le «rein» est la partie inférieure soumise à l'effet de la poussée jusqu'au tiers inférieur du tracé.

**O8. Quartier/Canton:** partie d'une voûte comprise entre deux arêtes saillantes convergeant vers la clef ou entre deux branches d'ogives.

**O9. Arc doubleau:** arc en nervure séparant deux voûtes ou fractionnant un berceau en plusieurs tronçons correspondant habituellement aux travées.

**O10. Arc formeret:** arc engagé dans un mur et formant nervure sous le front d'une voûte en berceau ou d'un quartier de voûte.

**O11. Trompe:** petite voûte formant support sous un ouvrage ou sous un pan de mur en surplomb et permettant un changement de plan à un niveau quelconque de la construction. La trompe dont l'intrados est un triangle sphérique concave est un «pendentif».



# INTÉRIEUR

## P. CHARPENTE

**P1. Charpente:** ouvrage formé de pièces de bois ou de fer assemblés, formant le toit et portant le matériau de couverture. La « ferme » est l'ensemble des pièces assemblées dans un plan vertical et transversal à la longueur du toit.

**P2. Moise:** couple de deux pièces jumelées, enserrant plusieurs autres pièces. Une pièce est dite « moisée » quand elle est prise dans une moise, et « en moise » quand elle est formée par une moise.

**P3. Entrait:** pièce maîtresse horizontale d'une ferme, dans laquelle sont assemblés les pieds des arbalétriers, des chevrons arbalétriers ou des jambes-de-force. Il a pour fonction d'empêcher l'écartement des arbalétriers.

**P4. Petit-entrait en moise:** pièce horizontale en moise d'une ferme réunissant les arbalétriers à un niveau supérieur à celui de leurs pieds.

**P5. Arbalétrier:** pièce oblique de la ferme. Les deux arbalétriers portent les versants du toit. Ils sont généralement assemblés à leur base dans un entrait et à leur sommet commun dans un poinçon.

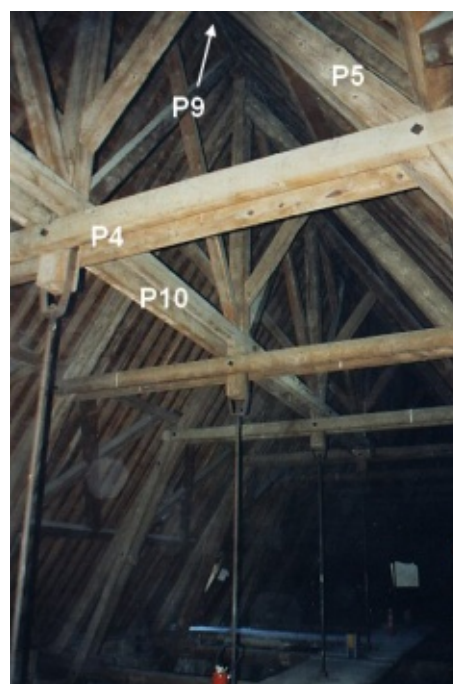
**P6. Blochet:** petite pièce horizontale d'une ferme occupant la même position que l'entrait au pied de l'arbalétrier, mais arrêtée à quelques distance de celui-ci.

**P7. Jambette en moise:** lien en moise travaillant dans un plan vertical, soulageant une pièce oblique (arbalétrier, etc.) et portant sur une pièce horizontale (entrait, etc...).

**P8. Sablière:** pièce maîtresse horizontale posée sur l'épaisseur d'un mur dans le même plan que celui-ci.

**P9. Faîtage:** pièce maîtresse de charpente posée sous l'arête supérieure d'un toit.

**P10. Sous-faîtage en moise:** pièce horizontale en moise placée au-dessous d'un faîtage dans le même plan vertical.



# INTÉRIEUR

## P. CHARPENTE

**P11. Poinçon:** poteau d'une ferme, joignant le milieu de l'entrait ou d'un petit-entrait à la rencontre des arbalétriers.

**P12. Contrefiche:** lien d'une ferme, portant sur un poinçon et soulageant un arbalétrier, avec lequel il est généralement en équerre.

**P13. Panne:** pièce horizontale d'un versant de toit posé sur les arbalétriers et portant les chevrons.

**P14. Chevron:** pièce oblique d'un versant de toit, incliné dans le même sens que l'arbalétrier, posée sur les pannes et portant la couverture. Les chevrons qui s'arrêtent sur un arêtier ou sur une noue prennent le nom d'«empanon».

**P15. Croix-de-Saint-André:** ce sont des liens assemblés en croix.

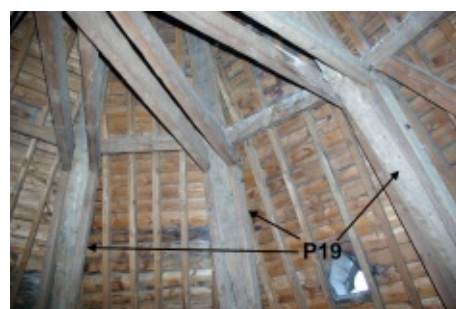
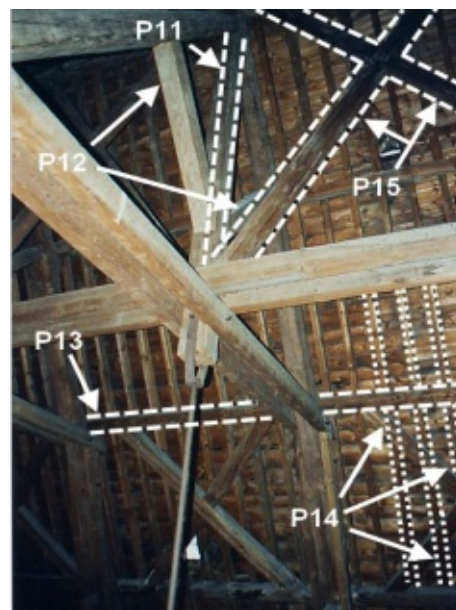
**P16. Enrayure:** ensemble des pièces assemblées en un plan horizontal dans les toits, ou dans les parties d'un toit, où les fermes ne sont pas parallèles.

**P17. Coyer:** c'est le demi-entrait d'une demi-ferme d'arêtier.

**P18. Petit-coyer en moise:** c'est le demi-petit-entrait en moise d'une demi-ferme d'arêtier.

**P19. Arêtier de croupe:** pièce oblique formant l'arête saillante d'un toit.

**P20. Noue:** pièce oblique formant l'arête rentrante à la rencontre de deux combles.





cathédrale de Mende



monument classé appartenant à l'Etat



cathédrale de Mende



monument classé appartenant à l'Etat



cathédrale de Mende





monument classé appartenant à l'Etat













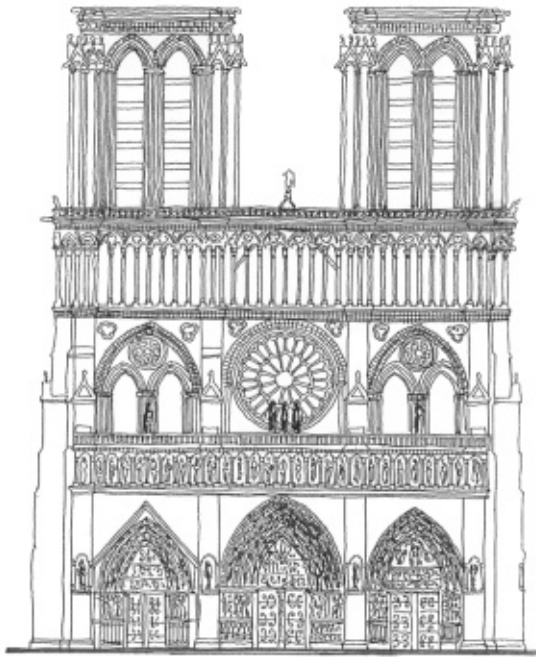


**cathédrale de Mende**

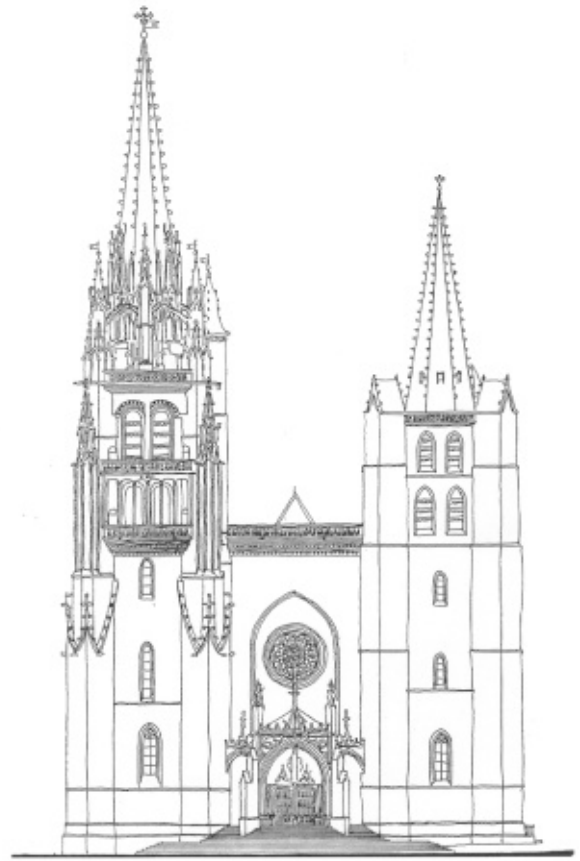




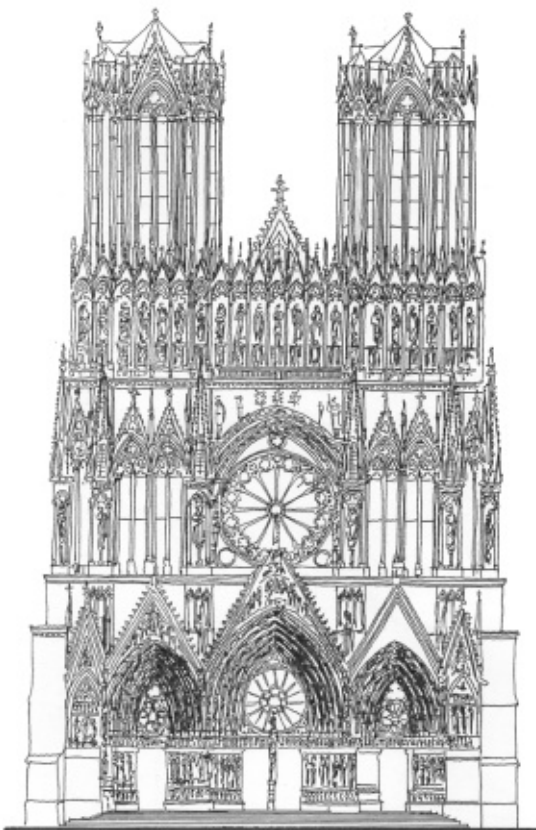
monument classé appartenant à l'Etat



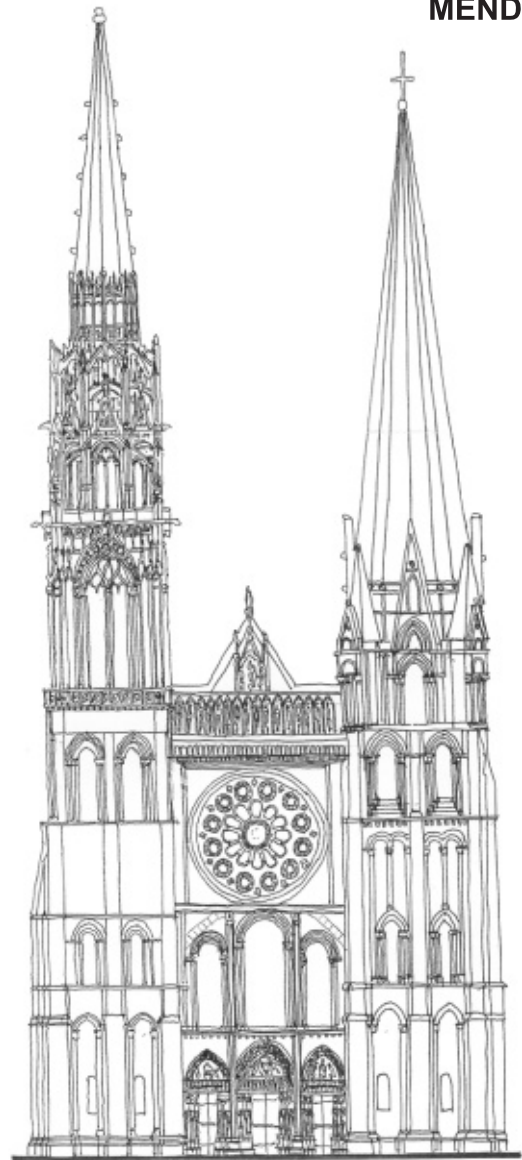
PARIS



MENDE



REIMS



CHARTRES

## TABLE ALPHABÉTIQUE

- Abat-sons (58)  
 Abside (61)  
 Allège (51)  
 Appareil réglé (50)  
 Appareil régulier (50)  
 Appentis (47)  
 Appui (46/54)  
 Arbalétrier (64)  
 Arc (55)  
 Arcade (52)  
 Arcature (52)  
 Arc-boutant (44)  
 Arc brisé (55)  
 Arc doubleau (63)  
 Arc en lancette (55)  
 Arc en plein cintre ((55)  
 Arc en tiers-point (55)  
 Arc formeret (63)  
 Archivolte (56)  
 Arc segmentaire (55)  
 Arêtier (47)  
 Arêtier de croupe (65)  
 Assise (50)
- Baie (52)  
 Base prismatique (62)  
 Bas-côtés (62)  
 Batterie d'arcs-boutants (44)  
 Beffroi (59)  
 Besace (50)  
 Blochet (64)  
 Brisis (47)
- Cage (49)  
 Caniveau (48)  
 Canton (63)  
 Carrelage (60)  
 Chambranle (54)  
 Chambre des cloches (59)  
 Chapelles latérales (62)  
 Chapelles rayonnantes (62)  
 Chaperon (45)  
 Charpente (64)  
 Chatière (48/53)  
 Chéneau (48)  
 Chevet (43)  
 Chevron (65)  
 Choeur (61)  
 Claire-voie (53)  
 Claveau (55)  
 Clef (55)  
 Cloche (59)  
 Clocher (43)  
 Collatéral (62)  
 Colonne (62)  
 Colonne engagée (62)  
 Contrefiche (65)  
 Contrefort (44)  
 Corniche (45)  
 Corps longitudinal (43)  
 Coyer (65)  
 Créneau (46)  
 Crête (48)  
 Crochet (47)  
 Croix-de-Saint-André (65)  
 Croupe polygonale (47)  
 Crypte (61)  
 Culée (44)  
 Culot (62)
- Dallage (60)  
 Dé (46)
- Déambulatoire (62)  
 Dormant (58)
- Ebrasement (54)  
 Egout (47)  
 Embrasure (54)  
 Empattement (45)  
 Enduits (50)  
 Enrayure (65)  
 Entrait (64)  
 Escalier en vis (49)  
 Extrados (63)
- Faîtage (64)  
 Fenêtre (53)  
 Fenêtre haute (53)  
 Feuillure (54)  
 Flèche octogonale (47)  
 Fleuron (?)  
 Fruit (45)
- Gâble (56)  
 Garde-corps ajouré (46)  
 Gargouille saillante (48)  
 Girouette (47)  
 Glacis (45)  
 Grande arcade (52)
- Imposte (56)  
 Intrados (63)
- Jambette en moise (64)  
 Joint (50)  
 Joug (59)  
 Jour (52)
- Lanterne (49)  
 Larmier (45)  
 Lauze de schiste (47)  
 Ligne de faîte (48)  
 Linteau (55)  
 Loggia (59)  
 Long-pan (47)  
 Lucarne à fronton (48/53)
- Massif antérieur (43)  
 Meneau (57)  
 Merlon (46)  
 Moise (64)  
 Mosaïque (60)  
 Mur de croupe polygonal (45)  
 Mur-gouttereau (45)  
 Mur sous-appui (51)
- Nef (61)  
 Niche (52)  
 Niveau (61)  
 Noyau (49)  
 Noue (48/65)
- Oculus (52)  
 Oculus polylobé (53)  
 Ogive (63)
- Palier (49)  
 Pan (50)  
 Panne (65)  
 Parapet crénelé (46)  
 Parement (50)  
 Parquet (60)  
 Partie centrale (43)  
 Parties-hautes (43)
- Pavage (60)  
 Perron (43)  
 Petit coyer en moise (65)  
 Petit-entrait en moise (64)  
 Piédroit (54)  
 Pierre de taille (50)  
 Pignon (45)  
 Pilier central (57)  
 Pilier engagé à noyau cylindrique (62)  
 Pinnacle (44)  
 Pinnacle à 45° (56)  
 Plancher (60)  
 Plate-bande (55)  
 Plein -de-travée (51)  
 Poinçon (65)  
 Porche hors-oeuvre (43)  
 Portail (52)  
 Porte (52)  
 Poutre (60)
- Quartier (63)
- Rein (63)  
 Remplage (46/57)  
 Réseau (57)  
 Ressaut (45)  
 Retombée (51/63)  
 Retraite (45)  
 Rive (48)  
 Rond-point (62)  
 Rose (53)
- Sablière (64)  
 Seuil (54)  
 Socle (46/62)  
 Solive (60)  
 Sommier (55)  
 Soubassement (60)  
 Souche (43)  
 Sous-faîtage en moise (64)  
 Surplomb (45)
- Tableau (54)  
 Talus (45)  
 Terrasse (48)  
 Terrasson (47)  
 Toit à deux versants (47)  
 Toit brisé (47)  
 Tour d'escalier hors-oeuvre (49)  
 Tour d'escalier demi-hors-oeuvre (49)  
 Travée de plan (61)  
 Traverse d'imposte (57)  
 Traverse dormante (58)  
 Trompe (63)  
 Trumeau (51)  
 Tuyau de descente (48)  
 Tympan (57)  
 Tympan de menuiserie (58)
- Vaisseau (61)  
 Vantail (58)  
 Vitrail (58)  
 Volée (49)  
 Voussoir (55)  
 Voussure (56)  
 Voussure appareillée en rouleaux (56)  
 Voûte (63)  
 Voûte d'ogives (63)  
 Voûte à extradoss en couverture (47)

Gigantesque vaisseau de pierre ancré au creux de la vieille ville, la cathédrale de Mende n'en finit plus de surprendre par son gigantisme et sa démesure par rapport au tissu bâti qui l'enserme tel un écrin magnifiant un diamant.

Œuvre du pape gévaudanais Urbain V qui affecta en partie des revenus prélevés de l'évêché à sa construction, le monument commença à être édifié dès 1369-1370. Plusieurs périodes d'interruption de chantier puis de reprise se succédèrent pour aboutir à l'achèvement du gros œuvre de la nef et du chœur en 1467.

Le grand clocher fut l'œuvre de l'évêque François de la Rovère. Bâti de 1508 à 1512, il est marqué sur le plan architectural par le passage du gothique caractérisant les trois premiers niveaux, à un style plus léger, plus aérien pour les terrasses aux fins décors s'inspirant de la renaissance italienne, puis à un retour marqué du gothique pour la flèche qui culmine à 84 mètres.

Le petit clocher, celui des chanoines (65m) fut, quant à lui, édifié dès 1509 dans un style empreint de rigueur et de sobriété.

La prise de Mende par le capitaine huguenot Mathieu Merle, entraîna la démolition de la quasi totalité de la nef. Celle-ci fut relevée de 1600 à 1605 selon le plan primitif mais par souci d'économie «sans façon ni ornement». La reconstruction ne fut véritablement achevée qu'en 1620.

Près de trois siècles furent donc nécessaires à la construction-reconstruction du monument majeur de la ville de Mende, dominé par le style gothique transcendant les époques. Les transformations et ajouts néogothiques des XIX<sup>ème</sup> et début XX<sup>ème</sup> siècles ont permis de conserver cette remarquable unité qui caractérise la cathédrale.

Ce cahier du patrimoine consacré à l'architecture du monument vous permettra d'en comprendre le mode constructif et de découvrir, au travers de croquis et d'écorchés, et du vocabulaire propre aux cathédrales, mille et une facettes de cette œuvre gothique. Il vous invitera à revisiter ce monument pour en appréhender toutes les subtilités et tous les détails.



Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de la Lozère  
25, rue Basse – 48000 MENDE – Tél. 04.66.49.19.13 – Fax. 04.66.49.34.93  
E-mail: [sdap.lozere@culture.gouv.fr](mailto:sdap.lozere@culture.gouv.fr)

Diffusion gratuite — Ne peut être vendu

ISBN: 978-2-11-129900-9